

Paul, Marcel, Henri... et les autres



Des prêtres rappelés en Algérie témoignent (1956-1957)

Yvon Gourhand
ARH – Université permanente de Nantes
Mars 2018

« J'ai vécu dans un univers de violence, de haine, de vengeance (...). Dans cet univers, tous les repères humains et chrétiens disparaissent. L'homme devient un loup pour l'homme. (...) j'ai compris que les Arabes avaient raison de se battre contre l'injustice qui leur était faite depuis si longtemps. »

Marcel Bauvineau, prêtre rappelé en Algérie en 1956

Source : « Algérie 4ACG : que sont-ils allés faire dans cette guerre ? », *La Mée*, Châteaubriant, 5 septembre 2012.



De gauche à droite, Jean-Claude Doussin, Paul Templier, Daniel Priou et Jean-Yves Mahé

Source : photo *Ouest-France*, 3 octobre 2003

Illustration de couverture : Cinq des prêtres nantais rappelés en Algérie, photographiés lors de la récollection¹ du 9 octobre 1956 à Alger (collection Paul Templier).

1 Récollection : retraite spirituelle de courte durée.

Introduction

Cette étude a comme objet principal un document publié au début de l'année 1957 par sept jeunes prêtres, rappelés en 1956 en Algérie. Ce document, daté du 1^{er} février 1957 et intitulé *Documents sur l'Algérie*, tiré à l'alcool, est rédigé après leur retour au Grand séminaire de Nantes. Il apporte, en particulier, des témoignages de prêtres ou de séminaristes sous les drapeaux en Algérie regroupé dans un premier chapitre intitulé « Des faits inquiétants » tout en se voulant plus optimiste dans une troisième partie, « Des réalisations plus heureuses », et faisant part de « Réflexions sur l'action militaire dans certains secteurs » dans sa seconde partie.

Sa diffusion sera initialement confidentielle. Ses auteurs ne sont pas des militants antimilitaristes ou anticolonialistes, n'étant par ailleurs pas spécialement politisés. Comme l'a rappelé Paul Templier : « *Nous ne partions pas de gaieté de cœur, mais nous n'avions pour autant aucune idée d'insoumission ou d'objection de conscience. La légitimité de la présence française en Algérie n'était guère discutée et la mission de maintien de l'ordre ne nous paraissait pas anormale* »². Ils cherchent par leur geste, avant tout, à porter témoignage de ce qu'ils ont pu vivre et ressentir comme chrétiens au moment où « pacification » et « maintien de l'ordre » s'intensifient en Algérie. Ceci dans un contexte où maintien sous les drapeaux d'appelés et rappel des disponibles – dont ils font partie – se sont mis en place, avec des mouvements de protestation, de même qu'une répression accrue à l'encontre des militants nationalistes algériens.

L'année 1957 constituera un temps de mobilisation intense de nombreux chrétiens, laïcs comme clercs, à différents niveaux, sinon contre la guerre elle-même, voire en faveur de l'indépendance de l'Algérie, mais surtout contre les exactions perpétrées, ceci essentiellement au nom de principes spirituels et moraux, comme nous le verrons.

Dans un courrier daté du 21 mai 2002 et adressé « aux copains du 117^e RI³ rappelés en Algérie en 1956 », Paul Templier, l'un des auteurs du document, écrit :

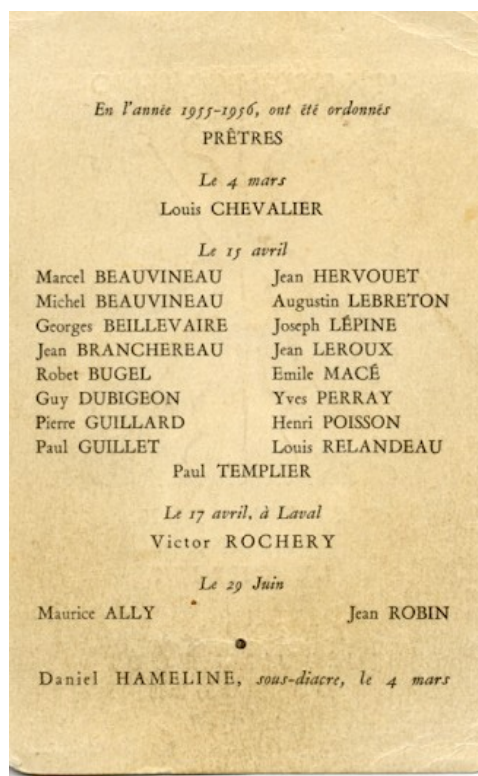
« Quelques-uns d'entre vous m'ont dit que leurs enfants ou petits enfants se posaient des questions sur ce que leur père ou grand-père avait pu vivre en Algérie : aurions-nous tous plus ou moins trempé dans les pratiques sauvages largement évoquées par les médias ces derniers mois ? J'espère qu'ils pourront découvrir que même si nous avons été plongés dans des situations difficiles, parfois dramatiques, nous avons essayé de rester des hommes dignes de ce nom. D'autant que notre compagnie a été relativement épargnée, puisqu'elle n'a eu aucun tué et qu'il est à peu près certain que la torture n'y ait jamais été pratiquée. Il n'en reste pas moins qu'une certaine haine de l'Arabe nous a gagnés et que parfois des réactions de violence instinctive nous ont conduit à des attitudes dont nous ne sommes pas très fiers. Mais c'est surtout l'écœurement qui nous a tous envahis, d'autant que nous pressentions que ce conflit était sans issue.

Nous avons la chance d'en être tous revenus, d'avoir gardé une vraie camaraderie et de solides amitiés. Entre nous, nous nous comprenons à demi-mots, mais ceux qui n'ont pas vécu cette situation auront toujours du mal à s'en faire une idée juste. Ces quelques pages peuvent y aider. »

2 Paul TEMPLIER, « Souvenirs de ma guerre d'Algérie », texte rédigé en réponse au questionnaire de Julie Gaudin pour son mémoire de maîtrise d'histoire, 1^{er} septembre 2003. Le même notera dans un témoignage ultérieur : « *Nous sommes partis là-bas avec des idées simples, aucune conscience politique, un peu d'antimilitarisme [...], des doutes même sur ce qu'on allait foutre là-bas, mais pas de contestation radicale* » [Paul TEMPLIER, « Cinquante ans pour sortir du silence », *Guerre d'Algérie, Guerre d'indépendance. Paroles d'humanité*, Association des 4ACG, coll. « Histoire de Vie », Paris, L'Harmattan, 2012, p. 433].

3 Sur ce régiment en Algérie, on peut consulter le site suivant : <https://sites.google.com/site/117erienalgerie/home>.

Documents sur l'Algérie : des témoignages accablants, mais aussi une note d'espoir



Liste de séminaristes ordonnés prêtres, courant 1956

Source : « Lettres de prêtres rappelés en 1956 », Paul Templier, 21 février 2002

En février 2002, Paul Templier rappellera que treize jeunes nantais, ordonnés prêtres le 15 ou 17 avril 1956, ont été rappelés en Algérie d'avril à novembre 1956⁴. Il note alors que Jean Robin, l'un d'entre-eux, s'est attaché à maintenir un lien entre ces hommes en leur écrivant et en faisant une « roulante » destinée à tous, avec lettres envoyées et reçues, ces documents ayant été conservés pour l'essentiel par un troisième homme, Marcel Bauvineau.

Après leur séjour en Algérie, de retour au Grand séminaire de Nantes⁵, sept d'entre-eux (?)⁶ élaborent un document ronéoté afin de porter témoignage. Nous verrons le sort de ce document initial par la suite comme celui de sa réédition, sous une forme complétée, en 2002 et ceci après que

4 « Lettres de prêtres rappelés en 1956 », Paul Templier, 21 février 2002, encadré, p. 1.

5 Le courrier du 10 février à l'adresse de ceux qui ont réalisé le document indique « *que les "prématurés" que nous étions avaient dû retourner en "couveuse" au Séminaire de Nantes et que cela avait représenté une grande chance, à notre retour d'Algérie, de nous retrouver pendant trois mois, ce qui nous avait permis de parler (alors que tant de copains n'ont pas pu le faire), de relire ensemble ce que nous avons vécu et de prendre conscience de notre devoir de témoigner* ».

6 Paul Templier, en date du 10 février 2002, précise : « *Nous cherchons à identifier tous les signataires, ce qui n'est pas très simple, non seulement parce que l'alcool s'est effacé, mais parce que la 1^{re} partie intitulée « Des faits inquiétants » comporte 8 témoignages signés d'initiales, que la 2^e intitulée « Réflexions sur l'ambiance militaire » porte 7 signatures, et que, dans la 3^e partie intitulée « ...Et des faits plus consolants » apparaissent de nouvelles initiales, mais pas les mêmes.* ». Les sept signatures auxquelles Paul Templier fait référence sont celles de H. Demandeuse, matelot fusilier marin, J. Bon fils, sous-officier d'artillerie, J. Lépine, brigadier-chef de cavalerie, M. Bauvineau, sous-officier d'infanterie coloniale, H. Poisson, sous-officier d'infanterie, P. Templier, sous-officier d'infanterie, J. Patron, sous-officier d'infanterie.

certaines de ses auteurs⁷ aient participé par leurs témoignages à un documentaire réalisé par André Gazut, diffusé sur la chaîne de télévision Arte les 12 et 19 février 2003 et intitulé *Pacification en Algérie*. Précédemment, le journal catholique *La Croix* aura publié le 27 mars 2001 des extraits du document des prêtres nantais rappelés⁸, ce qui amènera le documentariste à contacter les auteurs.

On peut préciser tout de suite que le document réédité sous le même titre comprend, outre les trois parties initiales, un autre sous-dossier consacré à l'Église en Afrique du Nord intitulé « Aspects de l'Église en Afrique du Nord », un recueil des lettres entre rappelés composant l'essentiel de la « roulante » déjà citée et, enfin, une annexe qui reprend les raisons de la réédition du document de février 1957.

Le document proprement dit, de février 1957

Ce dernier comporte donc trois parties : la première intitulée « Des faits inquiétants », la seconde, « Réflexions sur l'ambiance militaire » et la troisième « ...Et des faits plus consolants ».

Dans le préambule du premier chapitre, ses auteurs indiquent que s'il s'agit de faits vécus et indiscutables, rapportés par des rappelés et choisis « *en raison du problème moral qu'ils posent* », ceci ne constitue pas « *un acte d'accusation de l'armée en Algérie* ». Huit témoignages circonstanciés rapportent des faits de violences et d'exactions parfois d'une extrême brutalité. Outre la pratique de la torture et des « corvées de bois », la conduite de certains soldats laisse pantois devant tant de cruauté gratuite :

« Un jour d'embuscade, un vieillard monté sur un âne suivait les véhicules. Revenus de leur surprise, les gars se vengèrent sur lui et l'abattirent sans plus de pitié. »

« Dans une conversation avec plusieurs officiers rappelés, le lieutenant V..., officier de tirailleurs, originaire d'Oran, et servant sur sa demande en situation d'activité, montre à ses interlocuteurs deux photos prises par lui et représentant 2 Arabes, vêtus de costumes civils, égorgés et pendus à un arbre, à l'entrée d'un village. Le lieutenant V... déclare les avoir égorgés et pendus de sa propre main "pour l'exemple et pour venger ses hommes". »

« A 15 h., au retour d'une opération de ratissage, 4 Arabes sont amenés sur les lieux de l'embuscade, pour creuser la fosse où seront déposés et brûlés les corps des fellaghas. Le travail terminé, les 4 Arabes sont fusillés sur place, et enterrés sommairement. Raison donnée: "Ont essayé de camoufler le corps d'un fellagha". »

« Au retour d'une opération qui n'avait donné aucun résultat, (et après d'autres du même genre), des gars excédés de toujours marcher ainsi apparemment pour rien, tombent à bras raccourcis sur 3 Arabes qu'ils rencontrent. L'un d'eux, ancien séminariste, et par ailleurs fort sympathique, (je le connais bien) les égorge tous les trois de sa propre main. Cet acte, connu du commandant de compagnie, n'attire aucune sanction. Et le journal, 2 jours plus tard, titre: "A K..., règlement de compte entre fellaghas" ».

Les auteurs du document concluent en remarquant le caractère général du mal, « *plus ou moins grave, plus ou moins camouflé* », ceci dans un climat moral « *où, peu à peu, la haine arrive à s'installer froidement* ».

Le second chapitre qui se veut analytique traite justement de l'ambiance militaire. Sur ce sujet, les auteurs, prudemment, n'en font pas une généralité en rapportant cette analyse au seul périmètre des compagnies concernées. Au sein de celles-ci, régnerait une attitude bien partagée d'hostilité à

7 Ces quatre hommes sont, outre Paul Templier, Marcel Bauvineau, Henri Poisson et Henri Demangeau.

8 Précédemment, les 3 et 4 mars, *La Croix* aura publié un dossier spécial sur l'Algérie avec de nombreux témoignages dont, notamment, des lettres adressées par André Nozière à ses proches et dénonçant des faits de torture. Cet historien est l'auteur de l'ouvrage *Algérie. Des Chrétiens dans la guerre*, Paris, Cana, 1979.

l'encontre tant du gouvernement que de l'armée, les appelés ou rappelés n'aspirant qu'à rentrer chez eux au plus tôt et partageant une idée commune que cette guerre n'était pas la leur. Ils insistent sur la solidarité entre soldats, laquelle remplaçait « *le genre de patriotisme idéologique qu'on [leur] prêtait* », alors que ceux-ci cherchent avant tout « *à sauver leur peau* ». Du reste, ils soulignent que les discours de tel officier ou de tel aumônier exaltant l'Algérie française n'entraînaient aucune adhésion, au contraire. Sont soulignées les conditions physiques et morales souvent dures et déprimantes comme le sentiment partagé de l'inutilité de leurs actions militaires. Les préjugés racistes sont assez largement partagés : « *Tous les bounouls sont de pauvres types, récalcitrants au progrès, sales, paresseux et par surcroît fourbes et menteurs.* »... sachant que le travail de police ne peut pas contribuer les améliorer, selon les rédacteurs. Au contraire, il ne fait que renforcer un sentiment de supériorité, de pouvoir qui s'exerce en particulier en opérations, les auteurs parlant alors « *de véritable effondrement de la morale* ». De citer alors les vols de biens ou les actes de vandalisme perpétrés, les comportements durs et humiliants à l'égard de la population musulmane, toute personne devenant suspecte, étant de surcroît considérée comme un « *être inférieur* ».

Régnerait une doctrine de l'efficacité qui justifierait des ordres illégitimes. Est souligné le fait « *que le commandement voit d'un très mauvais œil tout cas de conscience au sujet de l'autorité* » du fait de « *l'irresponsabilité totale de l'exécutant* ». Sachant qu'« *il se présentait toujours des volontaires pour les "sales besognes"* » tandis que « *ceux qui avaient une opinion pouvaient pratiquement s'abstenir* ». De plus existerait parfois une carence de l'autorité militaire qui aboutirait au laisser-faire.

Au total, pour ces prêtres, il y a un « *affranchissement des principes ordinaires de la morale* » doublé d'« *une perte du sens de l'homme* », ce qui peut aboutir à considérer que « *la rébellion est le crime d'une race tarée, collectivement responsable* ». Outre l'existence d'une incompréhension ou d'une ignorance, il existerait souvent « *un mépris véritable et profond contre "le bounoul"* »⁹... responsable d'une mentalité collective qui s'impose alors à tous.

Si séminaristes, prêtres et militants des mouvements d'action catholiques ont pu généralement échapper à celle-ci, la conduite de nombreux chrétiens n'aurait pas différé de celle communément observée, d'autant que les aumôniers dans un rôle utilitaire ont, surtout, pour mission de maintenir « *le tonus psychologique des combattants* ». Les auteurs insistent, du reste, sur leur faible nombre et la multiplication des postes isolés et concluent sur le fait que « *les circonstances concrètes de la lutte sont tels qu'une morale de la guerre a toutes les chances de rester purement théorique* » et que la seule issue favorable réside « *dans l'arrêt d'une guerre toujours fratricide* ».

Ce document marqué par le pessimisme de ses rédacteurs, inquiets des dérives de la « guerre sans nom » et du non-respect de la morale chrétienne, tente néanmoins de souligner dans sa dernière partie, « ... Et des faits plus consolants », ce qui témoigne en faveur « *de la fraternité humaine existant entre hommes de races différentes* ».

De citer alors des faits survenus dans différents secteurs géographiques d'Algérie. Par exemple :

« *Près de la compagnie se trouve un douar dont les premières maisons ne sont qu'à quelques mètres du camp. Par un jour de pluie, une mechta bâtie depuis peu s'effondre. Une femme se trouve sous les décombres. Immédiatement, une cinquantaine de rappelés viennent dégager la pauvre femme de sa fâcheuse position. On appelle par téléphone l'ambulance du bataillon pour conduire la blessée à l'hôpital.* »

9 Les auteurs soulignent « *tout le complexe affectif que comporte ce terme qui est à lui seul une injure* ». Ce terme péjoratif de bounoul existera à la fin du XIX^e siècle dans le jargon de l'infanterie coloniale, qualifiant alors des individus considérés comme corvéables. Au début du XIX^e siècle il a pu être utilisé pour désigner des « indigènes » d'un département, souvent des paysans puis des Noirs également vers 1930. En langue ouolof, au Sénégal le mot désigne la couleur noire, l'Arabe ou le Kabyle étant alors assimilé au Noir et par extension appliqué aux Nord-Africains. Sur les épithètes insultantes appliquées à ces derniers, cf. « Les insultes à l'égard des Arabes ou des Nord-Africains », <http://monsu.desiderio.free.fr/curiosites/arabe2.html>.

« Pour les chômeurs, nombreux dans ce pauvre pays, un chantier est ouvert au début du mois de septembre. Il s'agit de refaire une piste. Dès le premier jour, vingt ouvriers se présentent. Ils sont pris en charge par une section S.A.S. et payés au prix syndical d'Algérie. Une école est également ouverte, vers le milieu d'octobre dans le douar voisin. Un militaire, un appelé fait la classe. Dès les premiers jours, 30 à 40 élèves fréquentent l'école. »

« Maison forestière de M. Le sous-lieutenant B. avait organisé à ses frais une infirmerie où, chaque jour, il donnait des soins à des habitants des douars voisins, plus particulièrement aux enfants atteints pour la plupart d'ophtalmies très graves. »

Et de conclure en notant que « ce qu'il faudrait rapporter, ce ne sont plus des faits isolés, mais l'ambiance créée autour de telle compagnie, de tel régiment, de telle section ... pour amener les Arabes à faire confiance aux soldats. C'est encore l'ambiance créée dans cette compagnie, ce régiment, cette section, pour amener les soldats à respecter les Arabes, à leur faire confiance et à leur rendre service. »

Les documents annexes

Lors de la réédition de *Documents sur l'Algérie*, une partie de ses auteurs décident de le compléter par deux documents élaborés en 1957 comme par leur justification, en février 2002, à le rééditer et à le diffuser.

● *Une brève étude sur l'Église d'Afrique du Nord, soit d'Algérie*

Le document annexe intitulé « Aspects de l'Église d'Afrique du Nord » est daté du 25 février 1957. Ses auteurs remarque que cette production est celle d'observateurs extérieurs qui ont rassemblé des faits qui n'ont pas vocation à être systématisés et généralisés. L'exposé est construit en trois parties : le clergé, la communauté chrétienne et l'attitude face à l'islam¹⁰.

Sur le clergé est noté l'excellence de son accueil tant à l'égard des rappelés aumôniers militaires que des séminaristes comme des militaires laïcs avec des exemples parlants. Les auteurs se sont penchés sur la situation matérielle et morale du clergé. Ce dernier a, en règle générale, un train de vie supérieur à son homologue métropolitain avec des presbytères confortables et bien équipés, le curé possédant une voiture. Il est noté qu'en majorité le clergé paroissial est rétribué par le gouvernement, chaque curé desservant de 3 à 4 paroisses d'où de longs déplacements en voiture. Le train de vie observé serait celui du « colon-possédant moyen », avec une tendance à montrer « la supériorité de l'Européen sur l'Arabe ». Sont notés l'isolement de ce clergé renforcé par la situation présente comme l'absence de librairies catholiques dignes de ce nom.

En milieu rural, le curé est avant tout « l'aumônier de la colonie européenne », très respecté par la communauté musulmane par ailleurs. Il est représentatif de la mentalité « Français d'Algérie » ce qui transparaît dans les discussions de prêtres rappelés avec celui-ci, souvent sur la défensive. Globalement les prêtres rencontrés sont en désaccord profond avec les positions de l'archevêque d'Alger, Monseigneur Duval, perçu comme le défenseur des Arabes, soupçonné d'avoir des contacts avec les nationalistes algériens¹¹. Devant leurs fidèles, ils seraient néanmoins plus mesurés et réservés. Les curés d'Algérie jugent dans l'ensemble sévèrement l'Église de France

10 Le terme islam désigne la religion musulmane tandis que le même mais avec une majuscule – Islam – désigne la civilisation musulmane.

11 Sur ce prélat, surnommé péjorativement « Mohamed Duval » par ses détracteurs, on peut consulter Denis GONZALES, « L'engagement algérien et humaniste du cardinal Léon-Étienne Duval (1903-1996) », *Confluences Méditerranée* 2013/4 (N° 87), p. 183-191, <https://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2013-4-page-183.htm>.

« *embourgeoisée* », le jeune clergé métropolitain étant jugé « *progressiste* » (?). Le nouvel enseignement dans les séminaires est mal jugé comme l'épiscopat... à l'exception du cardinal Saliège, « *le seul évêque intelligent !* » selon un de ces prêtres d'Algérie¹². L'Église de France serait ainsi l'objet d'une grave crise d'autorité. Si M^{gr} Duval est vertement critiqué, M^{gr} Pinier – évêque de Constantine – l'est aussi comme métropolitain qui ne connaît rien au problème algérien ! Les auteurs soulignent enfin des différences notables entre clergé natif d'Algérie et clergé « importé » dont la mentalité est plus proche de celle du clergé métropolitain.

Sur la communauté chrétienne il est noté une fréquentation des églises inégale selon les secteurs sachant qu'en milieu rural l'isolement ne favorise pas la pratique religieuse, surtout dans le contexte actuel. Il faut noter une exception oranaise du fait semble-t-il d'une population d'origine espagnole à la piété « méridionale ». Diverses considérations suivent sur l'organisation du catéchisme, sur l'Action catholique, l'action spécialisée semblant inexistante contrairement au scoutisme plus actif sur les grandes villes. Enfin de nombreuses paroisses ne seraient pas desservies.

Enfin, concernant les attitudes face à l'islam, il semble exister avant tout une coupure radicale entre christianisme et islam, les communautés religieuses se contentant de coexister. Les chrétiens n'ont qu'une connaissance très superficielle de la religion musulmanes. « L'anti-islamisme » semble surtout lié au fait que l'islam est perçu comme un facteur d'unité du monde arabe, islam favorisant l'immoralité (sic) et s'opposant au « progrès ». A l'exception des Pères blancs, les prêtres catholiques n'ont aucun contact d'ordre religieux avec l'islam, des rapports pouvant exister sur le plan humain ou humanitaire mais marqués de condescendance et de paternalisme. Les autochtones sont perçus comme « *des enfants qu'il faut éduquer* » ! D'où une nécessaire fermeté plutôt qu'un amour fraternel à leur égard. Certains les jugent porteurs d'une mentalité relevant de l'Ancien Testament, ce qui permet de justifier une attitude de fermeté, pour le moins, à leur égard. De plus les musulmans sont jugés « inconvertissables » et le pas est vite franchi d'en faire une race maudite, descendante d'Agar et d'Ismaël, exclue du peuple de Dieu¹³.

D'évidence, en l'état actuel, une attitude missionnaire semble donc impossible. Quelques conversions individuelles ont eu lieu, celles-ci posant le problème de la quasi-obligation pour les convertis de quitter le monde arabe pour le monde européen, ce qui ne favorise pas les conversions. Les auteurs de cette brève étude insistent en guise de conclusion sur « *le caractère morcelé et restreint de leurs constatations* ».

● *Lettres de prêtres rappelés en Algérie en 1956*

Ce second document résultant de la « roulante » organisée par un des prêtres nantais rappelés en Algérie est donc une compilation de courriers échangés entre-eux, compilation conservée par Marcel Bauvineau. Ces lettres couvrent une période allant du 23 juin au 5 novembre 1956. Certains d'entre-eux sont aumôniers et d'autres non, leurs situations respectives étant de ce fait différentes, en particulier sous l'angle de l'exercice de leur apostolat.

Elles témoignent évidemment des conditions de vie matérielles, à l'exemple de ce témoignage de Paul Templier en juin 1956 :

12 Ce dernier va adhérer en 1956 à l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française (USRAF) de Jacques Soustelle. Cf. Frédéric LE MOIGNE, *Chapitre 14. Le conflit algérien* In : *Les évêques français de Verdun à Vatican II : Une génération en mal d'héroïsme* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005 (généré le 26 février 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/42108>>.

13 Sarah, femme d'Abraham, réputée stérile, offre sa servante Agar à son mari, Ismaël naissant de cette union. Finalement Sarah ayant engendré Israël, Abraham chassera Agar et son fils, ancêtre des Arabes. Il existe sur le sujet, fréquemment peint, un tableau célèbre d'Horace Vernet, *La Répudiation d'Agar*. Les auteurs du document ont rapporté les propos d'une dame de la Ligue d'Oran – groupement de dames catholiques – qui rappelait que Dieu avait envoyé saint Louis lui-même pour exterminer la race arabe (sic). On sait du reste avec quel succès !

« Nous occupons les bâtiments d'une bergerie et quelques 'mechtas' d'un village arabe qui ont été réquisitionnées. J'habite avec quelques gars dans l'un de ces gourbis. A première vue, c'est assez repoussant : c'est sale, ça sent mauvais, c'est bas, sans ouverture. Mais, une fois aménagé, on ne s'y trouve pas trop mal. »

Ou encore ce témoignage de Jean Leroux, du 24 juillet 1956 :

« Dans ce cher Atlas Blidien qui commence à devenir monotone dans sa sauvage beauté... nous sommes toujours dans le même inconfort, mais nous commençons à nous y habituer. D'ailleurs nous améliorons chaque jour notre situation par certaines constructions. Ainsi demain matin je pourrai enfin entreprendre la construction de ma « chapelle », en même temps d'ailleurs que celle d'une infirmerie et d'un salon de coiffure. Je vais enfin pouvoir dire ma messe chaque matin ; jusqu'ici, étant donné les conditions de logement et de climat, c'était impossible. »

et celui de Paul Templier, à nouveau, daté du 4 août 1956 :

« Tala-Oussen est une maison forestière où il y a tout juste la place de loger les P.C. des 2 compagnies qui sont réunies ici. Ainsi avons-nous dû construire nous-mêmes nos « maisons », c'est à dire creuser des trous en terre et les recouvrir de branchages. Ce travail m'a coûté pas mal de sueur et bien des ampoules dans les mains. Mais maintenant nous n'y sommes pas trop mal. Tout est relatif ! Pour qui aime le camping, cette vie a des côtés sympathiques et surtout nous y sommes beaucoup plus tranquilles qu'avant. »

Leur sacerdoce n'est pas de tout repos, les obligeant à de nombreux déplacements sur de vastes zones, comme le note par exemple Jean Robin à propos de Jean Hervouët :

« Aumônier d'une "paroisse" qui s'étend sur 70 kms depuis PK 20 (sud de Djijelli) jusqu'à Aïn Setta. Il a vu une route de 17 kms coupée en 17 endroits, il n'a pas fallu moins de 4 h. pour parvenir au poste visité... et 3 hommes en tout et pour tout assistaient à la messe. »

ou encore Victor Rochery, le 12 juillet 1956 :

« Toujours est-il que cette nomination [d'aumônier] me donne tout entier à mon ministère, mieux, à une demi-brigade de l'armée de l'air qui compte 2000 hommes disséminés ça et là dans la nature. Naturellement, il y a le risque à courir, l'aventure dans un pays dangereux... Je m'en vais ainsi courageusement à travers plaines et djebels retrouver les gars qui attendent le prêtre, car ils l'attendent... »

comme Paul Templier, en septembre 1956, pour sa nouvelle affectation :

« J'ai à m'occuper comme aumônier d'un immense secteur presque aussi grand qu'un diocèse de France. J'ai déjà commencé mes tournées pastorales, mais je compte que j'en ai pour un mois à en faire le tour. Et pourtant ce sont des visites rapides que je fais. Je trouve d'ailleurs ce ministère assez dur. »

Ces jeunes prêtres, même s'ils acceptent, parfois même avec un certain enthousiasme, d'exercer un apostolat hors normes, s'interrogent et on les sent souvent épuisés physiquement¹⁴ et moralement, quelque peu découragés, comme en témoigne Louis Relandeau :

« Se sentir, à ces heures de haine et de rancune, le porteur du message du Christ, c'est terriblement exigeant. Je n'avais jamais pensé que la méchanceté des hommes pouvait aller jusque-là : tuer pour le plaisir de tuer. La charge de 5000 hommes, c'est une expérience enthousiasmante, mais aussi déchirante. »

Outre cela, ils sont confrontés à des situations dramatiques comme Jean Hervouët en juillet :

¹⁴ Marcel Bauvineau notera : « nous sommes comme tout le monde, même beaucoup moins résistants que beaucoup de nos camarades qui sont en général plus entraînés à la fatigue physique ».

« ... Le 25 Juin, à 5 h. du matin, j'administras 5 gars tombés dans une embuscade : 4 sont morts le lendemain. J'ai fait l'enterrement à la ville. Le 1^{er} Juillet, j'étais à Sétif (140 kms) pour voir les blessés de l'embuscade. Pendant ce temps, ici, un gendarme tombait. Le 4 Juillet, à peine de retour, j'administras 2 militaires dont l'un est mort. »

ou comme Jean Leroux qui assure l'enterrement de treize membres de sa compagnie abattus lors d'une embuscade, en août, comme le rapporte son confrère Joseph Lépine¹⁵.

Ces jeunes prêtres déplorent souvent, outre l'état d'esprit de certains soldats et les exactions commises, le sort des populations civiles prises entre le FLN et l'armée française et souvent, donc, victimes des deux, les exactions du FLN n'étant pas occultées. Ils auront la joie de pouvoir vivre un temps de pause avec une récollection en octobre 1956, sept des Nantais se retrouvant alors, en regrettant simplement ensuite qu'elle n'ait pas duré huit jours...

Deux réflexions parmi d'autres sont à noter : l'une sur le fait que le rappel des disponibles lesquels ne pensent en général qu'à rentrer chez eux et le plus tôt possible, *« aura porté [...] un coup très dur à l'armée »* du fait de leur indiscipline chronique, l'autre concernant les colons jugés assez sévèrement, y compris et surtout en tant que chrétiens. Marcel Bauvineau déclare : *« Maintenant les jeunes veulent nous imiter, mais on est en train de les reprendre en mains. »*. Sur un plan politique une réflexion de Jean Leroux semble bien résumer leur sentiment :

« La guerre d'Algérie me semble de plus en plus difficile à juger, de même que la conduite future de la France vis à vis de ce pays qui n'est pas – quoi qu'on en dise – une partie de la France et qui pourtant ne peut pas se passer de la France sans tomber sous la tutelle d'un autre pays. »

Lequel ajoute : *« Pour les Arabes, les Français sont des chrétiens et c'est notre religion qui est jugée à travers l'attitude des militaires »*. Tandis que Marcel Bauvineau s'interroge sur les suites de leur sacerdoce : *« ... après ce ministère d'un genre un peu spécial, nous aurons certainement de la peine à nous replonger dans l'atmosphère d'un ministère classique »* sachant que, d'après ces courriers, aucun d'entre-eux ne semble avoir été atteint dans sa foi, en dépit des épreuves vécues et des horreurs auxquelles ils furent confrontés.

Au document d'origine, outre les annexes sur l'Église catholique en Algérie et une compilation des lettres de rappelés, est adjoint à la brochure, éditée en 2002, un texte destiné *« aux prêtres et séminaristes de Nantes qui, en janvier-février 1957, ont réalisé le Document sur l'Algérie »*.

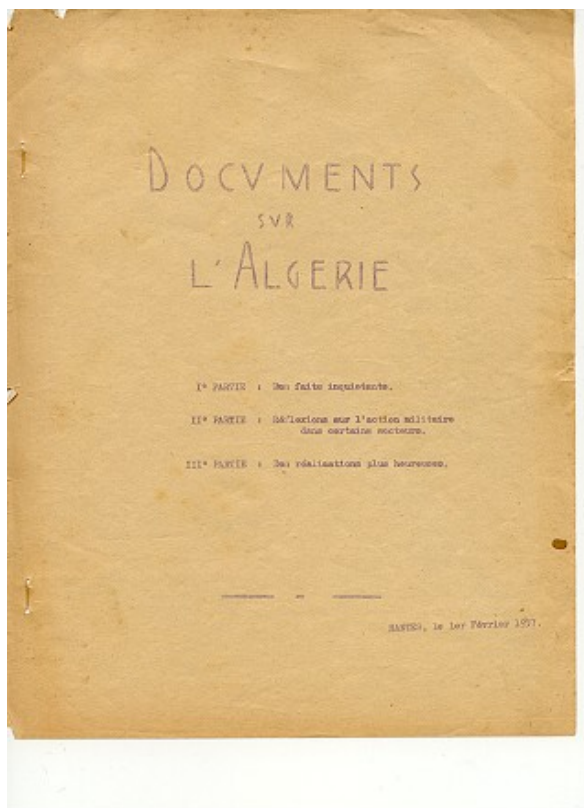
● ***L'adresse aux réalisateurs du document d'origine***

Ce texte du 10 février 2002 fournit des explications relatives à la réédition de *Documents sur l'Algérie* par certains de ses auteurs. Il retrace les contacts noués par André Gazut, réalisateur et documentariste, afin d'enregistrer les témoignages de ces derniers dans le cadre d'un documentaire devant être diffusé sur la chaîne franco-allemande Arte [cf. page 5]. A cette occasion, Paul Templier constitue une équipe de quatre personnes regroupant avec lui Marcel Bauvineau, Henri Poisson et Henri Demangeau. Le groupe se replonge alors dans sa documentation faisant un retour arrière. Il se remémore notamment que le fait de retrouver durant trois mois le séminaire nantais a permis aux jeunes prêtres rappelés de se poser et de porter témoignage. Si tel n'avait pas été le cas, l'auraient-ils fait ?

Les auteurs du texte rappellent qu'ils ont eu le souci de témoigner *« de manière précise, prudente et responsable »*. Ceci n'ayant pas empêché les mises en garde de l'aumônier général en Algérie, le

15 Ultérieurement, dans un de ses lettres, Jean Leroux notera : *« Quand on a eu 13 camarades tués d'un seul coup en un lieu, il est difficile d'y retourner sans un serrement de cœur et sans un sentiment qui n'est pas noble du tout : un certain désir de vengeance... »*.

Père Vaugarni, les invitant au silence, et de François de l'Espinay, futur aumônier général, chargé alors des séminaristes et plus modéré, cependant¹⁶.



Couverture du document d'origine
daté du 1^{er} février 1957
(collection Paul Templier)

Le document fait le point également sur les destinataires éventuels du document de février 1957. Il semblerait que celui était destiné prioritairement à l'évêque de Nantes étant transmis à celui-ci par le supérieur du séminaire, le Père Lemoine. M^{gr} Villepelet se serait contenté d'accuser réception... ! Selon Daniel H. le dossier sera également transmis au directeur de l'aumônerie militaire, M^{gr} Badré, lequel leur fera réponse [**cf. encadré page suivante**]. Outre ce prélat, le Père René d'Ouince¹⁷, un jésuite, en sera le destinataire [**ibidem**], ce dernier répondant ce qui suit :

« Je vous remercie très vivement d'avoir bien voulu m'envoyer la série de témoignages des séminaristes nantais. Il constitue l'un des meilleurs travaux que je connaisse ; son objectivité, le sens chrétien qui l'inspire en font une lecture salubre, austère et bien propre à éclairer l'opinion française, désorientée par tant d'informations passionnées et contradictoires. Vous avez bien fait de mentionner, dans la 3^e partie, les faits positifs ; la plupart des études que j'ai reçues jusqu'ici ne retiennent que le passif du bilan et cela ôte beaucoup de poids à leur

16 Sur le Père Vaugarni, on peut souligner avec Gilbert Meynié que cet homme était « fort lié aux fins et moyens de l'Algérie française » [Gilbert MEYNIER, « Père Henri Péninou, aumônier parachutiste, *Réflexions sur les devoirs du soldat. Notre vie chrétienne en Algérie* (1959), présenté par Jean-Charles Jauffret, ESID, 1998, Université Paul Valéry-Montpellier III, Montpellier, 1998, 85 p. (texte plus annexes), 40 p. de photos. », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 91-94 | juillet 2000, mis en ligne le 09 janvier 2005, consulté le 01 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2701>]. De son côté François de l'Espinay leur écrit : « Vous êtes responsables de ce que vous direz au retour. Nous n'avons pas le droit de céder à des succès faciles de vanité. Nous n'avons certes point à nier ce que nous savons, mais nous avons le devoir... de repenser tout dans le calme ».

17 René d'Ouince (1896-1973), outre le fait d'être directeur de la revue *Etudes* jusqu'en 1952, fut le supérieur du Père Teilhard de Chardin, étant très proche de celui-ci.

témoignage. Je m'efforcerai de faire connaître votre texte ; est-il besoin d'ajouter que je me sens profondément d'accord avec vous ? »

Les échanges entre les prêtres nantais rappelés et M^{gr} Badré, aumônier général des armées

Le journal catholique *La Croix* publie fin mars 2001 un article intitulé « Des Chrétiens dans la guerre d'Algérie ». A cette occasion, il publie notamment des extraits de témoignages dont ceux recueillis par l'historien André Nozière et ceux des prêtres nantais rappelés. L'article cite alors un passage du courrier adressé avec leur document à M^{gr} Badré et un autre, extrait de la réponse de ce dernier :

« Nous nous permettons de vous faire parvenir ces documents "à titre de compte rendu", dirions-nous s'il fallait employer un langage militaire. Les témoignages sont clairs et absolument vérifiables. Ils sont présentés sans commentaires. Ils sollicitent le jugement de moralistes. Ce serait fausser le sens de notre réflexion que d'y voir un réquisitoire portant sans nuance sur l'ensemble de l'armée d'Afrique du Nord. »

« Votre document me servira dans l'action que j'essaie de mener pour que, malgré les difficultés, nous arrivions à maintenir les principes moraux au milieu de cette guerre inhumaine. Il est indispensable de ne pas condamner toute une institution ou tout un corps social parce que certains de ses membres se conduisent mal. Je suis heureux que vous n'ayez pas fait, comme beaucoup d'autres, un travail purement négatif. »

Daniel H. a pris l'initiative de transmettre à *La Croix* le dossier, début 2001. Et c'est le même qui a transmis en mars 1957 celui-ci à M^{gr} Badré ainsi qu'au Père René d'Ouince, un jésuite très estimé et chargé de mission par le cardinal Feltin auprès des séminaristes et des prêtres en Algérie.

Le jésuite se serait vu confier une mission de rencontre et de recueil de témoignages auprès des jeunes clercs en Algérie, mission confiée à lui par le cardinal Feltin, archevêque de Paris, président international de *Pax Christi*¹⁸ et vicaire aux armées et, de ce fait, chef spirituel des aumôniers militaires catholiques¹⁹. Notons également que le Père Lemoine aurait adressé le document à *La Chronique sociale* de Joseph Folliet²⁰, participant ainsi à une certaine diffusion de celui-ci. On sait par ailleurs que la revue de Jean-Paul Sartre, *Les Temps Modernes*, publiera des extraits des

18 Il s'agit du Mouvement international catholique pour la paix dont Maurice Feltin (1883-1975) fut le 1^{er} président. Ce dernier est connu notamment pour son soutien à l'Action catholique comme à l'apostolat en milieu populaire, au travers notamment des prêtres-ouvriers.

19 Sur l'attitude du cardinal Feltin et plus généralement de l'épiscopat français durant la guerre d'Algérie on peut consulter : Frédéric LE MOIGNE. *Chapitre 14. Le conflit algérien* In : *Les évêques français de Verdun à Vatican II : Une génération en mal d'héroïsme* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005 (généré le 01 mars 2018). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pur/42108>.

20 Joseph Folliet, sur Lyon, dirigera *La Chronique sociale* de 1937 à 1964. Dans le contexte de la guerre d'Algérie, Joseph Folliet et Claude Bernardin participent à la création, dès 1959, du Comité lyonnais pour le respect des droits de la personne. Il dénoncera les violences militaires, les investigations illégales, les arrestations arbitraires, le recours à la narco-analyse et à la torture. Folliet est l'auteur de *Guerre et paix en Algérie. Réflexions d'un homme libre*, paru en 1958 à Lyon et édité par *Chronique Sociale*.

témoignages rassemblés par les prêtres nantais (« Des prêtres rappelés témoignent... », n°136 – juin 1957)²¹.

Au total, on peut donc constater que le document produit par les jeunes prêtres rappelés aura eu une diffusion certes modeste mais ciblée, ayant trouvé un écho, notamment, de par sa publication partielle par la revue sartrienne. D'autant que si l'on en croit le texte du 10 février 2002, Henri Demangeau et un autre rappelé auraient mis à profit la période des vacances de Pâques 1957 pour se rendre à Paris, rencontrant alors le directeur de *Témoignage Chrétien*, Georges Montaron, qui n'aurait pas donné suite²². Ils auraient été reçus, du fait d'une rencontre de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France (ACA), par Mgr Duval, archevêque d'Alger, qui les auraient renvoyés « à leur conscience adulte »... De même, ils auraient rencontré René Capitant²³, ancien ministre et classé « gaulliste de gauche », sans plus de résultat, étant rentrés sur Nantes « un peu dépités ».

Il faut se rappeler dans une déclaration datée du 14 mars 1957, l'Assemblée des cardinaux et archevêques, si elle condamne le refus d'obéissance et l'insoumission, souligne néanmoins « l'oubli parfois presque total du respect dû à la personne humaine » ainsi que le terrorisme aveugle comme le contre-terrorisme, notant qu'il n'est pas permis « de mettre au service d'une cause, même bonne, des moyens intrinsèquement mauvais », renvoyant ainsi dos à dos les protagonistes du conflit algérien.

Le document d'origine réédité et complété a été déposé aux archives diocésaines de Nantes²⁴, transmis au P^r Marcel Launay²⁵ ainsi qu'à l'historien André Nozière [cf. note 8]. A la suite de cette réédition un travail universitaire, celui de Julie Gaudin, sous la direction de Marcel Launay, est réalisé tandis que l'historien en tirera un article de synthèse²⁶.

Tout ceci aura contribué à sortir quelque peu de l'oubli les témoignages de ces jeunes prêtres rappelés et jetés, après une ordination expresse en 1956, dans la tourmente algérienne, dans la « guerre sans nom ».

En réponse au questionnaire de Julie Gaudin, Paul Templier a écrit, en 2003, un texte intitulé « Souvenirs d'Algérie » et qu'il conclut ainsi :

« La plus grande interrogation que j'ai gardée de toute cette aventure, c'est quand même la fragilité des hommes : comment en l'espace d'un mois, des jeunes hommes tout ce qu'il y a de plus "sains" peuvent-ils, dans un certain conditionnement, perdre leurs réflexes humanistes et se laisser gagner par la méfiance, le mépris, la haine, le racisme.. jusqu'à désirer tuer ? En relisant toute cette histoire, nous parlons quelque part de la « résistance de consciences chrétiennes » : il est clair que le fait d'assumer conjointement la condition de soldat et le témoignage public de prêtre nous a obligés à nous démarquer souvent mais nous a aussi fait mesurer à quel point il est parfois difficile de résister et de témoigner. Je serais porté à penser que les chrétiens les plus conscients ont été parmi les plus résistants. »

21 Selon Paul Templier, les auteurs du document ne savent pas eux-mêmes comment leur document a pu parvenir à la rédaction des Temps Modernes...

22 Le directeur de T.C. leur aurait dit « qu'il avait déjà des témoignages plus parlants » (sic).

23 René Capitant fera partie des personnalités qui apporteront leur caution morale à la publication par le Comité de résistance spirituelle dans les mêmes temps de la brochure intitulée « Des rappelés témoignent... ».

24 AHDN, fonds Paul Templier, cote 1Z35-23.

25 Professeur émérite de l'Université de Nantes, spécialiste de l'histoire du catholicisme à l'époque contemporaine.

26 Julie GAUDIN, *Des prêtres et des séminaristes nantais rappelés en Algérie en 1956 témoignent*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Nantes, 2003 ; Marcel LAUNAY, « Prêtres et séminaristes nantais dans la guerre d'Algérie », *Expériences de la guerre et pratiques de la paix*, Guy Saupin et Éric Schnakenbourg (dir.), Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 257 et suiv.

De son côté, Marcel Bauvineau – après avoir rappelé les difficultés rencontrées pour diffuser *Documents sur l'Algérie* début 1957 - a rapporté dans un courrier, début 2016, les propos de l'abbé Vaugarni, ce chanoine étant alors aumônier de la 10^e région militaire dans une lettre adressée aux prêtres rappelés de métropole²⁷ :

« Vous avez vu sur place, les difficultés de la plus lancinante des guerres. Vous aurez constaté quelle complexité caractérise cette rébellion politique en Algérie. Vous pourrez assurer du moins que les prises de position les plus équilibrées sont celles de gens **qui savent se taire** (sic), quand ils n'ont pas étudié la question avec toute la compétence de base. »

Le prêtre note que, néanmoins, lui et ses compagnons rappelés ne sont pas tus, ayant décidé de désobéir à des mises en garde « *qui [leur] semblaient injustifiées et lâches* », même si leur tentative de témoigner ne fut donc guère couronnée de succès. On se trouve là devant ce qui a pu être qualifié de « micro-désobéissance », à l'image de l'opposition, notamment, des rappelés à leur mobilisation en Algérie, mais, dans le cas des prêtres, rappelés à titre moral.

Dans sa lettre, il note également la dénonciation auprès des RG nazairiens dont il aurait été victime à Herbignac, en 1957, pour avoir écrit, alors qu'il était vicaire, dans le bulletin destiné aux soldats de la paroisse un article intitulé « *Restez des hommes, restez des chrétiens* », ceci ayant pu être perçu comme une atteinte au moral de l'armée...²⁸. Ce courrier nous rappelle également une réunion tenue en février 2005 au Lieu Unique (L.U.) à Nantes, dans le cadre de l'Huma-café, durant laquelle Paul Templier, Henri Demangeau et Marcel Bauvineau ont témoigné en présence de Simone de Bollardièr²⁹ [cf. ci-dessous].



Couverture de l'ouvrage
présenté par Charles Silvestre
à Nantes au L.U., en février 2005

27 Lettre de Marcel Bauvineau datée de janvier 2016 et adressée à Jean-Claude Escaffit, journaliste à *La Vie* et auteur de *Sur les traces du père. Questions à l'officier tué en Algérie*, éd. Salvator, 2014 (préface de Yasmina Khadra).

28 Marcel Bauvineau indique qu'il aurait été dénoncé par le maire d'alors, ancien résistant. Cet homme bien connu était un conservateur résolu, partisan de l'Algérie française et qui s'opposera à la politique algérienne du général de Gaulle, étant même, un temps, proche de l'OAS.

29 Jean-Pierre LANDAIS, « L'Huma-café fait salle comble », *L'Humanité*, 18 février 2005. A cette occasion le journaliste communiste, Charles Silvestre, présentera son ouvrage *La torture aux aveux. Guerre d'Algérie : l'appel à la reconnaissance du crime d'État* (La Laune, Au diable vauvert, 2004). Il est ancien rédacteur en chef de *L'Humanité* et vice-président des Amis de *L'Humanité*.

Une certaine médiatisation du document et de ses auteurs dans la presse régionale aura lieu, comme l'a rappelé Paul Templier en 2011, au travers de *Presse-Océan* en août 2002 comme d'*Ouest-France* ultérieurement³⁰. Enfin Paul Templier dans son dernier témoignage pour la 4ACG rappellera leur rencontre avec Claude Juin, un sociologue, en mars 2008, ce dernier les ayant invité à sa soutenance de thèse à l'EHESS en 2011³¹. Celui-ci, dans son ouvrage et en référence à son entretien avec les auteurs de *Documents sur l'Algérie*, rapporte des propos de Paul Templier sur la réponse à un courrier de « son évêque », lequel lui aurait écrit :

« Profitez de la souffrance pour vous sanctifier et vous élever dans l'amour de Dieu. Au fond il n'y a que cela qui compte et cela est possible partout dans toutes les situations. » (sic)

Paul Templier commentant alors : « *Il me parlait de magnanimité. Les uns disant "il faut se taire" et les autres "il faut prier le Seigneur" ».*

Nous avons été amené à évoquer l'aumônerie militaire, au travers de certains de ses responsables, interpellés par les jeunes prêtres rappelés à l'issue de leur séjour forcé en Algérie et dans le cadre de leurs interrogations à l'égard du conflit en cours, cette guerre camouflée en soi-disant pacification. Avant de contextualiser l'élaboration de *Documents sur l'Algérie* au début de l'année 1957, il est utile de nous pencher rapidement sur cette institution et ceci en particulier durant la guerre d'Algérie³².

L'aumônerie militaire durant la guerre d'Algérie

Durant leur séjour en Algérie, outre leurs contacts plus ou moins proches avec le clergé local, séminaristes et prêtres appelés ou rappelés sont pour le moins en contact avec l'aumônerie militaire voire placés sous son autorité quand ils sont nommés aumôniers, à l'image de Paul Templier qui note :

« On m'a donné une tenue d'aumônier, avec croix pectorale et épaulettes à feuilles d'olivier. Puis le P. de l'Espinay m'a conduit à Orléansville où j'ai été accueilli par le Père Jacquet, aumônier de la Division, qui devenait mon patron. »³³

On peut noter avec Xavier Boniface que « jusqu'à 120 prêtres, 50 pasteurs et 20 rabbins ont servi avec [le statut d'aumônier] dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie ». L'aumônier est à la fois un ministre du culte mais également un militaire. Les aumôniers, rapidement, sont pris dans une contradiction fondamentale : leur soutien à une « guerre juste » et le respect du droit et de la morale dans la guerre : *jus ad bellum* contre *jus in bello*...

30 Paul TEMPLIER, « Cinquante ans pour sortir du silence », *Guerre d'Algérie*,..., op. cit., p. 431 ; Dominique BLOYER, « Des témoignages de prêtres nantais sur la guerre d'Algérie sortis de l'oubli », *Presse-Océan*, août 2002. Dans son témoignage, Paul Templier remarque qu'une dernière page dans *Ouest-France* « touche beaucoup plus de monde localement qu'une émission d'Arte »... au vu des réactions et du courrier reçu alors.

31 De la thèse de Claude Juin soutenue en 2011, est tiré un ouvrage intitulé *Des soldats tortionnaires. Guerre d'Algérie : des jeunes gens ordinaires confrontés à l'intolérable*, Paris, Robert Laffont, 2012. Claude Juin est né en 1935. Appelé du contingent en Algérie en 1957-1958, il raconta sa guerre dans *Le Gâchis*, publié en 1960 sous le pseudonyme de Jacques Tissier, et bientôt interdit. On peut consulter un entretien de Brieg Capitaine avec Claude Juin : « Algérie : "Le témoignage est un combat" », *émulations (revue des jeunes chercheurs en sciences sociales)*, août 2013, <http://www.revue-émulations.net/enligne/claude-juin/>.

32 Les travaux de Xavier Boniface ont inspiré ce chapitre, en particulier son article détaillé : Xavier BONIFACE, « L'aumônerie militaire française en guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2003/1 (no 77), p. 47-57, <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2003-1-page-47.htm>.

33 Paul Templier, « Souvenirs d'Algérie », op. cit., p. 5.



Le Père François de l'Espinay, avec de jeunes aumôniers
(collection Paul Templier)

Rapidement après l'insurrection d'août 1955 et sa répression sanglante, le vote des pouvoirs spéciaux et le rappel des disponibles dès 1955, l'aumônerie s'interroge. Sa direction se positionne en faveur de l'opération de « pacification » menée par la métropole, à l'image des déclarations sans équivoque de son chef spirituel, le cardinal Feltin. Les autres cultes font de même.

Mais les aumôniers ne peuvent ignorer les exactions des militaires français qui leur sont rapportées et après vérification. La plupart, cependant, font preuve de modération essayant d'intervenir discrètement auprès des officiers et du commandement. De plus leur tout petit nombre ne facilite pas leur capacité d'intervention³⁴. Leur hiérarchie les incite à une attitude compréhensive d'autant que l'aumônerie est soumise au devoir de réserve. On peut dire qu'en 1955-1956 celle-ci est pour le moins discrète.

Si des interventions précédemment par l'intermédiaire notamment de grandes voix chrétiennes comme celle, évidemment, de François Mauriac, se sont fait entendre, avec des articles qui dénoncent en particulier la torture et, plus généralement, les exactions militaires en Algérie et avec la constitution de comités, l'année 1957 va donc marquer un tournant décisif comme nous allons le voir ensuite et ceci dans le contexte de la bataille d'Alger et de la guerre contre-révolutionnaire. La déclaration de l'ACA, même modérée, à la mi-mars 1957 place l'aumônerie militaire dans une situation délicate d'autant que l'affaire Delarue éclatera quelque temps après dans la presse.

Pour faire bref, on peut retenir que les déclarations et les écrits du Père Louis Delarue, aumônier militaire de la 10^e DP, surnommé par certains « Le père Magnéto »³⁵, provoqueront pour le moins quelques réactions, notamment dans les milieux catholiques. Celui-ci justifiera l'efficacité et les nécessités de l'urgence, la fin excusant donc certains moyens comme la torture, ceci par « *un interrogatoire sans sadisme mais efficace* »...

34 En 1955 il n'y a que 24 prêtres pour plus de 100 000 hommes, soit un ministre du culte pour plus de 4000 hommes.

35 Claude-François JULIEN, « Le père Magnéto », *Le Nouvel Observateur*, 22 novembre 1971.



Le Père Louis Delarue,
aumônier militaire de la 10^e DP

Le général Massu, en date du 29 mars 1957, diffuse une note de service à laquelle il annexe les écrits de l'aumônier militaire - « Réflexions d'un prêtre sur le terrorisme urbain » - pour justifier la guerre contre-révolutionnaire et ses méthodes musclées...³⁶ :

Il invite toutes les âmes inquiètes ou désorientées à l'écouter et souhaite que ces réflexions d'un prêtre contribuent à éclairer ceux qui n'ont pas été formés à la rude école de la "guerre pourrie" d'Indochine et qui n'auraient pas encore compris qu'on ne peut lutter contre la "guerre révolutionnaire et subversive", menée par le Communisme International et ses intermédiaires avec les procédés classiques du combat, mais bien également par des méthodes d'action clandestine et contre-révolutionnaires.

Si l'aumônier se voit blâmé par sa hiérarchie c'est pour avoir diffusé sa note sans lui en référer. Néanmoins il reste en poste, le cardinal Feltin lui indiquant que son texte « *est un bon papier, sérieux, bien étudié* ». L'aumônerie cherche alors surtout à se protéger dans la discrétion et par un silence prudent, tout en sollicitant des avis théologiques dans le contexte de la nécessité de cette guerre contre-révolutionnaire. Un rapport publié en mars 1958 conclut que « *l'utilisation de la contrainte physique par le choix du moindre mal et de l'efficacité* » si elle est condamnable dans l'absolu, ne peut être vraiment reprochée dans certaines circonstances... En mai 1958, l'abbé Vaugarni, partisan de l'Algérie française, qui a défendu « *les sauveurs de la patrie* » est muté et remplacé par un Vendéen, François de l'Espinay [cf. **illustration, page 16**], moins docile et surtout plus intransigeant quant à la défense des valeurs morales³⁷. Ceci survient dans un contexte de « bipolarisation éthique », une minorité, au nom de l'anticommunisme comme de la croisade contre l'islam, étant partisane de la guerre contre-révolutionnaire au nom d'un catholicisme intégriste en faveur de la défense de la civilisation occidentale et chrétienne tandis que la minorité progressiste, autour de *Témoignage Chrétien*, prône ouvertement la décolonisation et condamne la torture comme les exactions commises.

En février 1959, sort le « Dossier vert », de par la couleur de sa couverture³⁸. Celui-ci s'intitule *Étude d'un comportement moral en face d'une guerre subversive* lequel rappelle qu'il n'y a pas de « *vacance de la moralité et du droit pendant les périodes de guerres* » sachant qu'il ne faut pas

36 Note de service du 29 mars 1957, Zone Nord-Algérois, 10^e DP, État-major 2^e bureau (archives Paul Templier).

37 Sur cet homme très attachant, cf. *François de l'Espinay, prêtre, dit le Baron*, Les Amis du Baron, Paris, diffusion par le Comité Episcopal France-Amérique latine (CEFAL), 1989.

38 Selon Gilbert Meynier, ce dossier serait l'œuvre du Père Louis Durand, aumônier militaire.

considérer « *l'observation de la morale et du droit [...] comme un obstacle au succès* ». Le document dénonce des actes précis, comme les représailles collectives, les exécutions de prisonniers et, enfin, la torture. L'accueil du document par l'armée est plutôt défavorable, sa diffusion étant interdite ce qui ne l'empêche pas réellement, une version complétée par l'étude de l'action psychologique étant éditée, fin 1959. Début mars 1959, 35 prêtres rappelés comme officiers de réserve interpellent leurs évêques dans une lettre collective, s'inquiétant de l'emploi de méthodes qu'ils réprouvent comme de l'approbation tacite de la guerre contre-révolutionnaire, le dossier vert ne leur semblant pas suffisant. L'affaire fait du bruit d'autant que la lettre est publiée par la presse, Mgr Badré s'opposant violemment au texte, lequel exprime « *les graves inquiétudes et les problèmes de conscience qui sont ceux des prêtres rappelés en Algérie comme officiers de réserve depuis le mois d'août dernier* »³⁹. En avril, un aumônier parachutiste à la 25^e DP, le Père Henri Péninou, rédigera un texte intitulé *Notre vie chrétienne en Algérie* dont la diffusion – limitée – est autorisée par M^{gr} Badré, texte dans lequel le prêtre condamne clairement la torture, appelant au respect de l'ennemi⁴⁰.

Il faut cependant attendre... mars 1960 pour que paraisse la lettre du cardinal Feltin aux prêtres du vicariat aux armées, intitulée « *Problèmes de la guerre moderne et enseignement de l'Église* »⁴¹, issue du « Dossier vert » tandis que fin octobre 1960 est publiée une lettre pastorale du cardinal Feltin à tous les militaires catholiques. Ceci arrive dans un contexte moins tendu⁴². Du reste, l'aumônerie justifie également la nécessité de l'obéissance à l'autorité légitime dans un contexte de rébellion de certains éléments de l'armée, à l'image de l'attitude légitimiste de l'abbé de L'Espinay lors de la semaine des barricades. Même si ce dernier comprend le désarroi des militaires, il reste ferme durant la période 1961-1962 sur la nécessité de l'obéissance à l'autorité politique. Les prêtres aux armées contribueront habituellement au légalisme du contingent. De même l'aumônerie restera très ferme vis-à-vis de l'OAS jugée sans complaisance.

Au total l'aumônerie militaire catholique n'aura pris que tardivement position de manière claire contre les exactions, étant prise dans une tension permanente « *entre son appartenance à une Église parfois déchirée au sujet de la guerre et sa mission auprès de l'armée* ». Il est certain que le document élaboré par les jeunes prêtres nantais rappelés fin 1956-début 1957 ne pouvait recevoir à cette période de la part des autorités catholiques militaires qu'un accueil pour le moins mitigé et plutôt tiède, ceux-ci se voyant invités surtout à la modération, voire au silence. Ce que rappellera en particulier Paul Templier : « *Témoigner, en ce temps-là, n'était donc pas si simple* »...⁴³

Cependant comme en ont témoigné des anciens séminaristes nantais appelés en Algérie postérieurement à leurs aînés, ces derniers auront eu le mérite de les avoir informés sur la situation algérienne, faisant des premiers des jeunes plus informés et plus critiques. L'un de ces quatre interviewés a, en effet, déclaré « *avoir eu la chance avant son départ [en Algérie] d'être informé de*

39 Des extraits de la lettre seront notamment repris dans un tract de prêtres de Gennevilliers, de la Mission de France, tract intitulé « *Je ne suis pas responsable de ce sang... Je m'en lave les mains !* », paraphrasant ainsi les propos de Ponce Pilate.

40 Cf. Gilbert MEYNIER, « Père Henri Péninou, aumônier parachutiste, *Réflexions sur les devoirs du soldat. Notre vie chrétienne en Algérie* (1959), présenté par Jean-Charles Jauffret, ESID, 1998, Université Paul Valéry-Montpellier III, Montpellier, 1998, 85 p. (texte plus annexes), 40 p. de photos. », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* [En ligne], 91-94 | juillet 2000, mis en ligne le 09 janvier 2005, consulté le 04 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/remmm/2701>.

41 Maurice FELTIN, *Lettre de son Éminence le Cardinal Feltin aux prêtres du vicariat aux armées. Problèmes de la guerre moderne et enseignements de l'Église*, Paris, brochure de l'aumônerie militaire, 1960.

42 « *Dans les bilans chiffrés des pertes "rebelles" conservées aux archives du S.H.A.T. à Vincennes, à partir du retour au pouvoir du général de Gaulle, les mentions "abattus lors d'une tentative de fuite" (alias les "corvées de bois") qui, en 1957, peuvent représenter jusqu'à 10 % des pertes (soit jusqu'à 500 personnes par mois) se réduisent tant qu'elles finissent par quasiment disparaître. Statistiquement s'entend.* » [Gilbert MEYNIER, « Père Henri Péninou,... », *op. cit.*].

43 Paul TEMPLIER, « Cinquante ans pour sortir du silence », *Guerre d'Algérie*,..., *op. cit.*, p. 424.

ce qui s'y passait (la torture et autres exactions) grâce au témoignage des séminaristes rappelés qui l'avaient précédé et étaient de retour au séminaire avant son incorporation »⁴⁴.

Lors de cet entretien a été évoqué une personnalité religieuse controversée, à l'image de celle de l'aumônier militaire Louis Delarue, à avoir l'abbé Georges de Nantes (1924-2010). Le même interviewé a rapporté dans un témoignage en août 2011 ce qui suit :

*« L'aumônier de la division, de passage dans le poste, averti par le sous-lieutenant de ma position, ne manqua pas lui aussi de me faire la leçon et de justifier moralement la torture. Pour lui, dans les circonstances exceptionnelles où nous étions, elle était licite en raison de l'objectif visé : sauver des vies humaines et plus largement défendre la civilisation chrétienne menacée par l'Islam au cas où les musulmans prendraient le pouvoir. A l'appui de sa démonstration, il me laissa un document signé par l'abbé Georges de Nantes. Ce prêtre, proche des milieux d'extrême droite, avait élaboré un raisonnement auquel s'étaient ralliés une grande partie de l'aumônerie militaire et beaucoup d'officiers supérieurs. Décidément, on avait à cœur que je me pense avec rectitude. »*⁴⁵

En effet, en septembre 1957, cet abbé écrivait entre autres :

*« Soit un pouvoir légitime, responsable de la paix civile, mis en difficulté par une rébellion. Il a épuisé en vain toutes les ressources normales de sa gendarmerie et de son armée, le mal empire, la situation est grave, presque sans issue, les crimes se multiplient, la population est ébranlée dans sa fidélité, l'ordre public est près de céder entièrement. A-t-il le droit d'employer la torture ? – Il faut répondre que l'urgente charge qu'il assume de protéger une immense population sans défense et de sauver le bien public lui fait un devoir impérieux d'user de tous les moyens même les plus rudes pour réprimer l'anarchie. »*⁴⁶

La période durant laquelle aura lieu l'élaboration puis la diffusion de *Documents sur l'Algérie* correspond à une mobilisation médiatisée de certains milieux chrétiens dits « progressistes » contre les exactions et tout particulièrement la torture en Algérie. Et ce que nous allons voir de manière à contextualiser ainsi l'initiative prise par les auteurs du document nantais.

La torture avant la guerre en Algérie (1948-1950)

L'usage de la torture n'a pas débuté en Algérie avec la guerre. Son usage est attesté dès 1950, voire 1948 à l'occasion des arrestations massives de militants du MTLD de telle sorte que, le 21 octobre 1949, le gouverneur général, Marcel-Edmond Naegelen, rappelle dans une circulaire que « la violence doit être prohibée de manière absolue en tant que méthode d'investigation », rappel à l'ordre qui restera sans effet puisqu'en 1950 lors du démantèlement de l'Organisation spéciale (OS) du MTLD des sévices sont attestés avec le dépôt de 80 plaintes restées absolument sans suites. L'avocat algérois Pierre Popie, assassiné par l'OAS le 25 janvier 1961, remettra en mars 1955 un dossier à M^{gr} Duval contenant des lettres datées d'avril et de mai 1950. Elles concernent, en particulier, 19 détenus algériens, incarcérés à la prison de Blida et torturés entre le 8 et le 22 avril 1950. Signalons que Pierre Popie était un jeune avocat chrétien et un proche d'André Mandouze. Il participera à la constitution de l'Association de la jeunesse algérienne avec d'autres chrétiens progressistes, des scouts musulmans et des membres du MTLD et de l'UDMA.

44 Entretien du 17 novembre 2017 avec quatre anciens séminaristes nantais, compte-rendu de Loïc ALLAIN, Atelier de recherche historique, Université permanente de Nantes, février 2018. Dans un document daté du 19 août 2011, le même ancien séminariste, Jacques Musset, remarque : « Ma chance, c'est d'avoir pu parler auparavant avec des séminaristes plus âgés revenant d'Algérie et témoignant de ce qu'ils avaient vécu », sachant que cet homme fut appelé en Algérie en juillet 1957 [Jacques MUSSET, « L'épreuve de la guerre d'Algérie », 19 août 2011, <https://www.dropbox.com/s/qavy2m50tde18wv/Musset%20Jacques.doc>].

45 Jacques MUSSET, « L'épreuve de la guerre... », *op. cit.*, p. 3.

46 Abbé Georges DE NANTES, « Morale et torture », *L'Ordre français*, septembre 1957 [cité dans la revue *Il est ressuscité !* n°55, mars 2007, pp. 15-28].

L'année 1957, une année de mobilisation intense de milieux chrétiens progressistes

Si la primauté de la dénonciation de l'usage en Algérie de méthodes que la morale réprouve et en particulier les interrogatoires « musclés » comme la torture pour recueillir, en particulier, des renseignements, n'est pas l'apanage des milieux chrétiens, ceux-ci, que ce soit notamment par la publication d'articles les dénonçant avec vigueur ou celle de témoignages d'appelés ou de rappelés, se seront mobilisés précocement. On peut juste souligner au passage que le journal *L'Humanité* dès le 7 novembre 1954, révèle l'usage de la torture policière à Batna tandis que le 17 du même mois, son envoyée spéciale, Marie Perrot rapporte les sévices et les tortures subis publiquement à Aïn M'lila au douar Ouled Aziz par un Algérien⁴⁷.

Les intellectuels chrétiens et la guerre d'Algérie

Ceux que l'historien Étienne Fouilloux qualifie de « grandes voix » comme les « quatre M », côté catholique, à savoir François Mauriac, André Mandouze⁴⁸, Louis Massignon et Henri-Irénée Marrou⁴⁹ vont effectivement se mobiliser sinon contre la guerre d'Algérie, voire pour l'indépendance algérienne, ou tout au moins contre certaines des méthodes employées pour mener à bien la pacification et le maintien de l'ordre. Ainsi, le 15 janvier 1955, Mauriac publie dans *L'Express* un article intitulé « La question » sur l'usage de la torture. Il faut néanmoins avoir présent à l'esprit que d'autres grands intellectuels chrétiens se seront fait les partisans du maintien de l'Algérie française comme de la justification de la lutte à outrance contre la rébellion. A l'image, par exemple, de Joseph Hours, un des fondateurs du MRP, et ceci au nom d'une chrétienté menacée par l'islam et le communisme⁵⁰.

On peut également remarquer que parmi tous ces grands intellectuels, seuls André Mandouze et Robert Barrat avec Denise Barrat et que nous allons retrouver, ont réellement milité pour la cause des nationalismes maghrébins, en particulier algérien⁵¹. Mandouze comme Barrat sont les deux seuls à avoir signé le Manifeste des 121 (septembre 1960) qui justifiait le droit à l'insoumission comme le soutien au FLN :

*« Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien. Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français. »*⁵²

Pour autant on ne peut en faire d'évidence des « porteurs de valises » [**cf. encadré, page 22**].

47 Jean CHATAIN, « Guerre d'Algérie. Retour sur des témoignages recueillis dès 1954. La torture comme système », *L'Humanité*, 18 novembre 2000.

48 Cf. Michel KELLE, « André Mandouze, une fidélité exemplaire », *Algérie Littérature/Action* n°43-44, sept.-oct. 2000, pp. 39-53.

49 Henri Marrou publie dans *Le Monde* le 5 avril 1956 un article, « France, ma patrie... » ce qui lui vaudra le 10 à suivre une perquisition de la DST à son domicile au motif de la « participation à des entreprises de démoralisation de l'armée » (sic). Le ministre Bourgès-Maunoury ironisera à son propos sur le « cher professeur », qualificatif qui sera appliqué aux quatre hommes pour les désigner comme de doux rêveurs et idéalistes...

50 Cf. Étienne Fouilloux, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie (1954-1962) », in *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, J.-P. RIOUX et J.-F. SIRINELLI (dir.), coll. « Questions au XX^e siècle », Paris, éd. Complexe, 1991, p. 95 (pp. 77-114).

51 On peut utilement consulter Robert BARRAT, *Un journaliste au cœur de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Éditions de l'Aube, collection Poche, La Tour d'Aiguës, 2001. Si Denise Barrat fut inculpée dans la cadre du procès dit du réseau Jeanson pour avoir hébergée chez elle des militants du FLN, elle sera acquittée en octobre 1960.

52 Jean-François SIRINELLI, « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » (Algérie. Manifeste des 121), *Libération*, 12 janvier 1998.

La plupart des intellectuels qui s'engagent contre la guerre d'Algérie ou au moins ses excès le font au nom de la morale et d'une certaine idée de la France. Ce qu'en dira dans la revue *Esprit* en avril 1960, Jean-Marie Domenach résume bien la pensée de nombre de ces intellectuels chrétiens :

« Lutter contre l'avilissement de la France consiste donc à lutter d'abord, en France même, pour la fin de cette guerre, pour une paix négociée, et non pour la victoire du camp opposé. »

ajoutant que :

« pour des Français, soutenir la cause du FLN signifie que l'on renonce à tout espoir de redresser une France déchue, abîmée dans un mal absolu. »⁵³

On peut enfin souligner que le soutien, sous des formes différentes, aux militants nationalistes algériens et à la cause de l'indépendance algérienne se manifesterait surtout au sein de milieux chrétiens spécifiques parmi, notamment, des prêtres en contact avec les immigrés algériens : prêtres-ouvriers, membres de la Mission de France⁵⁴ ou encore du Prado de Lyon⁵⁵.

Avant que d'aborder cette question, une autre interrogation s'impose : qu'a fait l'épiscopat français durant la guerre d'Algérie ?

Le conflit algérien au regard de l'épiscopat français, en métropole et en Algérie

On peut noter avant tout chose que les institutions chrétiennes n'auront pas eu une position des plus claires vis-à-vis de la décolonisation et tout particulièrement dans le cas de l'Algérie, partie intégrante du territoire français, sachant que ces mêmes institutions constituaient un des symboles forts du colonialisme en Afrique du Nord et surtout en Algérie qui constituera « *le baromètre de l'avenir du christianisme dans un monde postcolonial* »⁵⁶. Dans la ligne de cette étude, nous nous intéresserons exclusivement aux institutions catholiques.

Dès la conquête de l'Algérie l'Église se voit associée à l'entreprise coloniale, sa présence étant jugée indispensable en terre autrefois chrétienne auprès d'une population européenne implantée et dans une perspective missionnaire également. Dans un contexte de résistance à la conversion, l'Église devient rapidement une institution essentiellement au service des Européens d'Algérie. Les jeunes prêtres nantais rappelés en Algérie ont noté cet aspect des choses dans leur étude sur l'Église en Algérie tout en soulignant un clergé globalement conservateur, replié sur lui-même et plutôt « Algérie française ». Un prêtre progressiste, un pied-noir, l'abbé Scotto notera :

« Le péché originel de notre Église, c'est qu'elle est venue dans les plis du drapeau. La France était censée représenter la civilisation chrétienne, l'Église était charitable mais elle entretenait la confusion... Le petit peuple pied-noir baignait là-dedans. »⁵⁷

53 Jean-Marie DOMENACH, « Sauve qui peut ? », Journal à plusieurs voix, *Esprit*, avril 1960, p. 708 et 709.

54 Sur l'engagement de prêtres de la Mission de France : Sybille CHAPEU, *Des chrétiens dans la guerre d'Algérie. L'action de la Mission de France*, coll. « Patrimoine », Paris, Les éditions de l'Atelier, *Témoignage Chrétien*, 2004.

55 Sur l'affaire du Prado de Lyon en 1958 : Béatrice DUBELL, *Autour d'Albert Carteron, des catholiques lyonnais s'engagent*, in Béatrice Dubell, A. Grosjean, M. Thivend (dir.), *Récits d'engagement. Des Lyonnais auprès des Algériens en guerre*, Saint-Denis, Bouchène, 2012.

56 Darcie FONTAINE, « Les institutions catholiques et protestantes et la guerre de libération algérienne », journée d'étude « Des chrétiens dans la guerre 1954-1962 », Centre d'Études des Glycines (Alger), 25 mai 2013.

57 Andrée Dore-Audibert, *Des Françaises d'Algérie dans la guerre de libération. Des oubliées de l'histoire*, Paris, Karthala, 1995, p. 274. Jean Scotto, fils d'un cafetier d'Hussein-Dey, qui fut, notamment, curé de Bâb-el-Oued de 1955 à 1961, incarne ce que fut l'engagement d'un certain nombre de prêtres en faveur des Algériens et de leur lutte indépendantiste. À l'indépendance il prendra la nationalité algérienne. Il sera nommé évêque de Constantine et de Annaba, préférant cependant à la fin de sa vie redevenir simple curé de son quartier de Belcourt. Il a écrit un ouvrage : Jean SCOTTO, *Curé pied noir, évêque algérien*, Desclée de Brouwer, Paris, 1991.

Deux intellectuels engagés : André Mandouze et Robert Barrat

André Mandouze (1916-2006), normalien, ancien résistant, universitaire et journaliste, se retrouvera professeur à la faculté d'Alger, prenant alors rapidement conscience de la situation coloniale et nouant des relations avec les milieux nationalistes. Dans la revue *Esprit* de juillet 1947 il écrit un long article « Impossibilités algériennes ou le Mythe des trois départements » dans une rubrique au titre prémonitoire « Prévenons la guerre d'Afrique du Nord » :

« De deux choses l'une : - ou bien nous garderons l'esprit colonialiste, l'esprit conquérant, l'esprit occupant, nous mépriserons cette sollicitation à la justice et à l'esprit de Dieu dont a si bien parlé Louis Massignon, nous continuerons à jouer un jeu — politique, économique ou autre — et nous le perdrons sous tous les tableaux ; - ou bien nous reconnâtrons nos erreurs, nous redeviendrons nous-mêmes et nous respecterons pratiquement l'Islam et, partant, ses membres et ses prolétaires dont nous satisferons les justes requêtes. Et alors, à leur tour, ils reconnâtront que nous les aiderons à faire de leur pays un grand pays et ils reprendront confiance en notre parole. »

Sérieusement inquiété par les milieux « Algérie française », il est rappelé en France à l'université de Strasbourg. En novembre 1956, il est arrêté par la DST et incarcéré durant quarante jours à la Santé, inculqué devant le TPFA pour « trahison », en raison de ses contacts avec le FLN. Se constitue un comité en sa faveur animé notamment par Robert Barrat. Lors d'une réunion à Paris, début 1956, du Comité d'action des intellectuels contre la guerre d'Algérie il n'aura pas hésité à déclarer : « *Ce matin encore j'étais à Alger et je vous apporte le salut de la résistance algérienne* »... En dépit de toutes les « tracasseries » il continue de lutter contre la « guerre sans nom » et pour l'indépendance algérienne en publiant de nombreux articles. Il publiera *La Révolution algérienne par les textes* chez Maspéro, témoignera au procès dit du réseau Jeanson et signera le Manifeste des 121. Il contribuera après l'indépendance à la constitution de la jeune Université algérienne, à la demande notamment de Stéphane Hessel. Latiniste, Mandouze fut un des grands spécialistes de saint Augustin.

Robert Barrat (1919-1976) qualifié de « *défenseur quasi mystique de la cause algérienne* » par Étienne Fouilloux se verra confronté au Maghreb fin 1952 avec l'affaire de Casablanca, publiant alors *Justice pour le Maroc*. Il va se mobiliser dès les débuts de l'insurrection algérienne, prenant position pour la négociation avec la rébellion, publiant dans *France Observateur* son célèbre reportage sur les maquis, défendant Mandouze emprisonné, animant le Comité de résistance spirituelle puis le Centre du Landy (Centre d'information et de coordination pour la défense des libertés et de la paix) qui publiera *Témoignages & documents*, remplissant une mission à Tunis pour Edmond Michelet, cofondant *Vérité-Liberté*, signant le Manifeste des 121 et se mobilisant enfin contre l'OAS.

Robert Barrat a eu de nombreux contacts avec les dirigeants du FLN, lequel a pu contribuer au financement des comités hostiles à la guerre et favorables à l'indépendance qu'il anime. Aura-t-il été pour autant une sorte de Francis Jeanson catholique ? On peut raisonnablement en douter sérieusement.

On peut résumer le fondement essentiel de son soutien à la cause nationaliste algérienne par cette citation qui date de mars 1956 :

« dans tous les opprimés, quelle que soit leur race ou leur religion, des chrétiens ne peuvent pas ne pas reconnaître la Face outragée et adorable du Christ »

Ce positionnement apparaît comme symptomatique du « dreyfusisme chrétien » qui animera alors un certain nombre d'intellectuels chrétiens dans leur opposition à la sale guerre [Jérôme Bocquet].

Sur ces deux hommes, on peut consulter, en particulier, l'article d'Etienne Fouilloux intitulé « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie(1954-1962) », in *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, J.-P. RIOUX et J.-F. SIRINELLI (dir.), « Questions au XX^e siècle », Paris, éd. Complexe, 1991, pp. 77-114, en particulier pp. 105-108.

Ceci ne doit cependant pas occulter l'absence de monolithisme dans ce même clergé. A côté d'une tendance très conservatrice, clairement affichée, en particulier dans le diocèse d'Oran, on connaît, outre la personnalité de Léon-Étienne Duval, archevêque d'Alger⁵⁸ [cf. **illustration ci-dessous**], une tendance très progressiste avec des hommes comme Jean Scotto, donc, et les prêtres de la Mission de France très impliqués auprès des Algériens, en particulier à Hussein-Dey et à Souk-Ahras⁵⁹.



Le cardinal Léon-Étienne Duval,
archevêque d'Alger
(1903-1996)



Tunis 1961. De gauche à droite : Jobic Kerlan, Salah Laouedj, X,
Pierre Mamet, Mohammed Talbi.

Jobic Kerlan comme Pierre Mamet sont deux des trois prêtres de la Mission de France expulsés de Souk-Ahras, en avril 1956 [cf. note 54]

En septembre 1955, l'épiscopat algérien rédige une lettre collective qui souligne :

« Assurer la libre expression des aspirations légitimes, respecter les valeurs profondes des civilisations et des cultures, favoriser entre les groupes humaines, les relations, non seulement de mutuelle tolérance, mais aussi de compréhension et d'amicale coopération, rechercher les formes communes où s'exprimera l'accord des volontés en vue du progrès civique ou politique, nous pensons que ce sont là des indications générales qu'on ne saurait négliger sans compromettre les chances de l'avenir algérien. »

58 Comme l'a rappelé Darcie Fontaine, les objectifs du chef de l'Église d'Algérie étaient avant tout : « *maintenir l'unité de la communauté catholique au milieu d'un conflit politique et moral ; créer les conditions de la réconciliation entre les communautés chrétiennes et musulmanes, l'une de ses préoccupations dès son arrivée en Algérie ; et dernièrement, assurer la présence de l'Église catholique en Algérie quelle que soit la situation politique.* » [Darcie FONTAINE, « Les institutions catholiques et... », *op. cit.*].

59 Trois prêtres de la Mission, les pères Louis Augros, Pierre Mamet et Joseph (dit Jobic) Kerlan, seront expulsés en avril 1956 par les autorités de Souk-Ahras pour « *avoir dénigré les autorités et exercer des activités plus politiques que religieuses* » [Sybille CHAPEU, « Les prêtres de la mission de France dans la guerre d'Algérie : une résistance plurielle », journée d'étude « Des chrétiens dans la guerre 1954-1962 », Centre d'Études des Glycines (Alger), 25 mai 2013]. Jobic Kerlan était très proche d'un responsable du MTLA, Badji Mokhtar, lequel intégrera le CRUA et fera partie des organisateurs de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954, étant tué dès le 20 novembre 1954. Sur le soutien par des prêtres des nationalistes algériens, on peut consulter également : Sybille CHAPEU, « Des prêtres français aux côtés des nationalistes algériens », *Plein droit* n°96, mars 2013, pp. 36-40.

Cependant les institutions ecclésiales comme la majorité des chrétiens ne semblent pas avoir été en rupture avec l'opinion dominante en France qui ne concevait pas avant 1959 une Algérie pouvant accéder rapidement à l'indépendance. En majorité même ceux qui condamnent fermement les exactions justifiées par les exigences de la guerre contre-révolutionnaire appellent en règle générale au respect du devoir patriotique. De plus, le Vatican a soutenu ouvertement la présence française comme le moyen de maintenir la présence chrétienne en Afrique du Nord, même si cette position fut modérée par l'accession au pontificat de Jean XXIII en 1958⁶⁰.

On peut souligner que, durant la guerre d'Algérie, la communauté chrétienne française fut écartelée entre deux pôles strictement opposés, l'un « intégriste » qui justifiait la lutte à outrance par la défense du christianisme face à l'islam et au communisme et l'autre « progressiste » qui condamnait des méthodes jugées iniques et indignes d'un chrétien quel qu'il soit, ce second pôle, situé plutôt à gauche, ayant pu plus ou moins précocement épousé la cause indépendantiste.

Cette division va se traduire au sein de l'épiscopat lui-même. Ainsi l'évêque d'Angers, M^{gr} Chappoulie – « *plutôt Pasteur que les Invalides* » - interviendra en octobre 1955 pour condamner clairement et fermement la répression aveugle et massive après le soulèvement d'août dans le Constantinois, son discours contrastant avec celui plutôt timoré de l'Assemblée des cardinaux et archevêques (ACA), dans le même temps. En avril 1956, le vicaire aux armées justifie les exigences du devoir patriotique dans le conflit algérien, tout en justifiant l'œuvre de pacification alors que l'évêque d'Angers considère, alors, le conflit en Algérie comme « *une des plus tragiques épreuves où ait jamais été engagée l'armée de la France* ». Et ceci dans un contexte où l'archevêque de Cambrai, M^{gr} Guerry, n'hésite pas à défendre la mission civilisatrice de la France en Algérie : « *Dans quel état de retard et de pauvreté serait aujourd'hui l'Algérie sans l'œuvre accomplie par la France !* »... alors que le cardinal Saliège adhère donc à l'USRAF de Jacques Soustelle signant son appel⁶¹.

Dans les mêmes temps, l'évêque de Lille, M^{gr} Liénart, défend vigoureusement les prêtres expulsés de Souk-Ahras et leur tâche humanitaire en terre d'islam, signant avec le supérieur de la Mission de France, un texte⁶² qui provoque une réaction courroucée des militaires, le cardinal Feltin jouant alors les sapeurs-pompiers... L'archevêque de Lyon, Mgr Gerlier, qui dénoncera notamment en 1958 la torture pratiquée au commissariat de la rue Vauban dans sa ville, comme son collègue lillois, feront preuve d'un certain esprit d'indépendance, se faisant les défenseurs des trois prêtres impliqués dans l'affaire du Prado sur Lyon pour leur aide aux militants nationalistes algériens [**cf. note 55**]⁶³.

60 Jean XXIII avait été nonce apostolique en France, d'une part, et, d'autre part, il entretenait avec M^{gr} Duval de très bonnes relations.

61 « Appel pour le salut et le renouveau de l'Algérie française », *Le Monde*, 21 avril 1956. La mission de l'USRAF, selon son organe *La Vérité sur l'Algérie* dans son n°1 de juillet 1956, « *est de mobiliser moralement l'opinion publique de la métropole, de renforcer les liens de solidarité entre celle-ci et l'Algérie, et de grouper tous les Français qui, sans distinction de croyance ou d'opinion politique, veulent combattre le défaitisme et l'esprit d'abandon* », le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse, déclarant alors aux membres de l'USRAF : « *Vous êtes les artisans de la paix. C'est dans cet esprit que la France vous envoie en Algérie.* » [cité par Georgette Elgey dans son *Histoire de la IV^e République*].

62 Déclaration du cardinal Liénart, prélat de la Mission de France, et Jean Vinatier, vicaire général de la Mission de France, le 3 juin 1956 à propos des prêtres de la Mission de France expulsés de Souk-Ahras, <http://missiondefrance.fr/declaration-cardinal-lienart-jean-vinatier-vicaire-general-de-mission-de-france-3-juin-1956-a-propos-pretres-de-mission-de-france-expulses-de-souk-ahras/>.

63 L'affaire dite du Prado en octobre 1958 impliquera notamment le père Albert Carteron, de la Mission de France, lequel avait informé, dossier et preuves à l'appui, Mgr Gerlier des pratiques policières musclées à l'encontre des Algériens, la police ayant profité, semble-t-il, de l'absence du prélat parti à Rome pour déclencher l'affaire [cf. Charlotte GOBIN, *Genre et engagement : devenir « porteur-e de valises » en guerre d'Algérie (1954-1966)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Lyon, 2017, pp. 127-131.



Achille Liénart, évêque de Lille
(1884-1973)

Surnommé « le cardinal des ouvriers » ou encore « le cardinal rouge », ce prélat s'avère plutôt paradoxal dans ses choix comme celui de son soutien prolongé au maréchal Pétain, tout en s'avérant pas la suite un soutien actif aux prêtres de la Mission de France et une voix critique au sein de l'épiscopat à l'égard de la guerre d'Algérie. Il s'avérera une des chevilles ouvrières de la réforme de l'Église lors du concile Vatican II.

Sur la photo, on voit M^{gr} Liénart à Halluin, le 21 mai 1956 (site ARPH).

Au printemps 1957, il faut reconnaître à l'Église de s'être quelque peu différenciée des positions officielle, militaire et politique, à l'occasion de la déclaration de mars 1957 de l'ACA, laquelle sera sévèrement critiquée par exemple par le maréchal Maxime Weygand, son confrère académicien le cardinal Grente ayant alors convoqué le père Wenger pour le recadrer quant à la ligne de *La Croix* sur l'Algérie en lui signifiant notamment qu'il y avait encore des « cardinaux-patriotes » (sic) ! Le cardinal Feltin rendra un hommage appuyé à l'armée en mai 1957 :

*« L'armée constitue une des forces et une des gloires de la France. Ne soyons pas de ceux qui la discréditent. [...] C'est notre devoir de Français et de Chrétiens. »*⁶⁴

Il réitérera ce soutien appuyé en juin :

« Une agitation s'est récemment manifestée, au sujet d'exactions et de tortures. Que de tels faits se soient produits, il faut le reconnaître [...]. Mais on a exagéré. Notre armée est là-bas en condition particulièrement difficile [...]. Elle fait son devoir courageusement. Elle souffre de ces exagérations... »

Début 1957 éclatera, alors que *Témoignage Chrétien* aura publié le dossier Jean Müller, l'affaire Delarue du nom de l'aumônier militaire de la 10^e DP du général Massu avec l'élaboration de sa fameuse note sur le terrorisme urbain et sa justification de la torture. *TC* comme *Le Monde* s'en font l'écho fin juin⁶⁵. En l'absence du vicaire aux armées, c'est son adjoint, Jean Badré, qui doit alors gérer la crise provoquée par les déclaration du « père Magnéto ». Début juillet dans une lettre aux évêques Badré tente de calmer le jeu en évoquant « un incident sans grande importance »... Il semble que ce dernier comme le cardinal Feltin aient été, alors, plus préoccupés par la campagne de presse en particulier de *TC* que par les déclarations de l'aumônier. En effet, dans une note de juillet au vicaire des armées, Badré écrivait :

« Tout ceci souligne, une fois encore si cela était nécessaire, le mal fait, dans la publication intempestive et sans aucune autre utilité que celle du scandale payant de "TC" »

Le cardinal Feltin blâmera par la suite le journal chrétien pour sa relation « unilatérale » des événements en Algérie.

⁶⁴ *La Croix*, 18 mai 1957.

⁶⁵ Le 21 juin 1957, *Témoignage Chrétien* titrait à la Une « Algérie : Un prêtre justifie la torture ».

On voit mieux ainsi dans quel contexte pour le moins troublé au sein du clergé catholique et des chrétiens les témoignages des jeunes prêtres nantais auront pu être accueillis par une hiérarchie catholique que ce soit au niveau de l'épiscopat comme à celui de l'aumônerie militaire. Leurs chances d'être entendus comme soutenus étaient pour le moins des plus minces.

Nous envisagerons à présent deux des publications qui eurent de par leurs auteurs comme de par leur diffusion un écho plus important à cette période charnière de la guerre d'Algérie, à savoir la publication par le Comité de résistance spirituelle du document intitulé *Des Rappelés témoignent...* et celle par TC de ce qu'on désigne habituellement comme *Le Dossier Jean Müller*.



Le cardinal Feltin (1883-1975)
avec le général de Gaulle (1967)

Le 20 avril 1956, le prélat, vicaire aux armées, définit ainsi le devoir des catholiques rappelés en Algérie : « *La tâche pour laquelle aujourd'hui tous nos jeunes sont rappelés est une œuvre de pacification : rétablissement d'un ordre indispensable compromis, protection d'une population pacifique contre les exactions de bandes armées, maintien de la sécurité publique sur tout un vaste territoire. Cette signification de leur tâche légitime leur rappel et fonde leur devoir d'y répondre, mais elle précise aussi les dispositions qui doivent les animer.* »

Source : Documentation catholique (DC), 13 mai 1956, pp. 615 et suiv.

L'approbation du journal *La Croix*, en mai 1956

Par la voix de son rédacteur en chef, le père Émile Gabel (1), dans son édition du 21 mai 1956, *La Croix* abonde dans le sens du vicaire aux armées :

« *Aucune hésitation n'est possible, nous l'avons toujours dit, les jeunes ont l'obligation d'obéir à l'ordre de rappel qui leur est remis. C'est un devoir de conscience [...] Le jeune chrétien rappelé, séparé de son épouse, arraché à sa famille, exposé à prendre part à des actes de guerre où l'on tue et l'on détruit, cherchera, par-delà ces sacrifices et ses risques, à prendre conscience que la solidarité, qui est le vrai motif, et la paix, qui est le seul objet de son rappel, sont signe et fruit de l'amour [...] C'est par amour et dans l'amour pour tous les habitants de l'Algérie [...] qu'il fait son devoir de citoyen.* »

(1) Emile Gabel (1908-1968), théologien, fut rédacteur en chef de *La Croix* de 1949 à 1957. Il signera le 11 octobre 1955 un éditorial mal reçu intitulé « Les jeunes du contingent doivent-ils obéir ? » en concluant certes au devoir d'obéissance, mais en ayant évoqué les raisons d'une possible objection de conscience, eu égard aux méthodes utilisées pour la « pacification » - « *une guerre injuste* » - *La Croix* ayant reconnu dès l'automne 1955 « *les aspirations des peuples à une légitime indépendance* ».

Témoignage Chrétien et le Comité de résistance spirituelle à la manœuvre...

Successivement au début de l'année 1957 sont publiés *Le dossier Jean Müller*⁶⁶ et *Des rappelés témoignent...* Dans le premier cas, il s'agit des lettres d'un chef scout tué en Algérie et dans le second d'une compilation de témoignages divers provenant d'Algérie, en particulier de soldats rappelés ou appelés.

● Témoignage Chrétien (TC) et Le dossier Jean Müller

TC comme on le désigne habituellement est un journal catholique de la Résistance, créé en 1941 par le père Chaillet à Lyon. Il se définit comme « *un journal d'information et d'opinion, se réclamant ouvertement du catholicisme, rendant compte de l'actualité et jugeant les événements en fonction des préceptes de l'Église et de la morale chrétienne* »⁶⁷. Sachant que le journal se veut « *un véritable mouvement nourrissant la pensée de militants qui prônaient l'anticolonialisme, la justice sociale et la participation des laïcs à la vie de l'Église* ». C'est donc un journal résolument engagé, tellement engagé que Jacques Soustelle devait déclarer le 21 mars 1957 devant l'Assemblée nationale que *Témoignage Chrétien* était avec *Le Monde*, *France Observateur* et *L'Express*, « *un des quatre grands de la contre-propagande française* »⁶⁸. Il faut souligner que TC tire à cette époque à environ 100 000 exemplaires. Dirigé par Georges Montaron le journal dispose d'une équipe de très bons journalistes, comme Robert Barrat et de signatures prestigieuses comme celle de Louis Massignon, un des « quatre M ». Logiquement TC va mener « la bataille de la décolonisation », sa devise étant « *Vérité et justice quoiqu'il en coûte* ». On ne peut que remarquer que c'est la torture qui va soulever au sein des milieux chrétiens le plus d'émotion mais aussi le plus de controverses, de telle sorte qu'elle a servi « *de révélateur et de test opérant des fractures, suscitant des clivages nouveaux, amorçant des inflexions politiques autant que spirituelles* »⁶⁹. Robert Barrat, en particulier, en décembre 1955, parle de « la Gestapo française »⁷⁰. La bataille morale contre les exactions de l'armée et de la police en Algérie se transformera rapidement en une bataille politique à laquelle participe TC.

Le premier témoignage accusatoire qui va jouer « *un rôle de catalyseur de la campagne contre les tortures* » est donc celui de Jean Müller [**cf. illustration, page suivante**], tué dans une embuscade le 27 octobre 1956. Celui-ci, un sergent rappelé en juin 1956, devait normalement rentrer en

66 Le dossier publié par TC sous le titre *De la pacification à la répression. Le dossier Jean Müller* dans ses Cahiers (n°XXXVIII) début 1957 a été mis en ligne le 16 novembre 2011 par le site *Scout un jour*, intégré à *LaToileScoute* depuis 2014 [<https://www.latoilescoute.net/Complement-au-dossier-Jean-Muller>]. Le site consacré un dossier à la guerre d'Algérie au travers en particulier du dossier de Jean Müller.

67 Malika EL KORSO, « *Témoignage Chrétien et le dossier Jean Müller* », *Des chrétiens dans la guerre 1954-1962, journée d'études*, Le carnet des Glycines, Centre d'études diocésain (Alger), 25 mai 2013, <https://glycines.hypotheses.org/195>.

68 JORF, Débats parlementaires, A.N., séance du 21 mars 1957, p. 1776.

69 François Bédarida cité par Malika El Korso [**cf. note 65**]. Cet historien contemporainiste (1926-2001) assurera notamment à partir de 1961 le secrétariat général du Centre catholique des intellectuels français (CCIF). Il codirigera, avec Etienne Fouilloux, le n°9 des *Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent* (IHTP) consacré à la guerre d'Algérie et les chrétiens, en octobre 1988.

70 Ce parallèle entre les méthodes policières en Algérie à cette époque et celles des nazies durant l'occupation aura été fait très tôt. En effet, Claude Bourdet, le 13 janvier 1955, dans *France-Observateur* écrit un article intitulé « Votre Gestapo d'Algérie », sachant que dès le 6 décembre 1951 il a publié dans *L'Observateur* un article intitulé quant à lui « Y a-t-il une Gestapo algérienne ? ». Concernant TC, celui-ci aura publié, fin juillet 1949, sous la plume de Jacques Chégaray des témoignages sur la torture à propos des pratiques de l'armée française en Indochine [**cf. Jérôme BOCQUET, « Georges Montaron. Témoignage Chrétien et la Palestine », in *De l'Atlas à l'Orient musulman. Contributions en hommage à Daniel Rivet*, Paris, Kathala, 2011, p. 172**]. Ce journaliste travaillait pour le journal MRP *L'Aube* qui a alors refusé son papier.

novembre en métropole. Ce jeune homme, alors âgé de 25 ans, né à Metz, était devenu permanent de la Route des Scouts de France⁷¹. Il appartenait à la Jeune République (JR), un petit parti chrétien de centre gauche créé par Marc Sangnier⁷². Le jeune homme est décrit par son entourage comme « sportif, courageux, sensible et chaleureux »⁷³. Il aurait hésité à partir en Algérie, envisageant même l'insoumission, mais finalement se résoudra à partir afin, notamment, de témoigner.



Jean Müller à Jambville

A gauche, Paul Rendu, commissaire national route, à droite Robert Bajard.

Il aurait pris cette décision après une discussion avec Paul Rendu, commissaire national de la Route⁷⁴. Il est par ailleurs permanent du service des soldats, structure commune créée par l'Association catholique de la jeunesse de France (ACJF) et les Scouts de France, destinée à fournir une aide spirituelle et matérielle aux soldats⁷⁵. Avec Jean Müller, on est donc en présence d'un rappelé, porteur de valeurs chrétiennes ainsi que d'une conviction politique affirmées et qui a donc mûrement réfléchi à son attitude de témoin et d'aidant durant son séjour imposé en Algérie. Cet homme nous apparaît très représentatif de ce qu'on peut qualifier d'« engagement de conscience »⁷⁶.

71 Dans le scoutisme, les routiers constituent la branche aînée avec des jeunes de 17 à 25 ans. On désigne habituellement cette branche sous le terme de la Route.

72 Jacques-Olivier BOUDON (dir.), *La Jeune République, 1912 à nos jours. Histoire et influence*, Paris, Honoré Champion (Bibliothèque d'études des mondes chrétiens), 2017.

73 Jean-Jacques GAUTHÉ, « Jean Müller, un rappelé témoigne à charge », *Histoire du Christianisme Magazine* n°6, mars 2001 [article repris sur le site *Scout un jour*, 13 mars 2004, <https://www.latoilescoute.net/Jean-Muller-un-rappelle-temoigne-a>].

74 Né en 1926 dans un milieu bourgeois catholique, Paul Rendu fut CNR (Commissaire national route) de 1954 à 1957. Il démissionnera lors de la crise de la Route.

75 « Le Service soldat représentait une présence chrétienne non ostensible aux côtés des soldats pour les aider à traverser leur période sous les drapeaux (ce service commun de l'ACJF existait de longue date). » [Serge CORDELLIER, *JAC-F, MRJC et transformation sociale. Histoire de mouvements et mémoires d'acteurs 1945-1985*, MRJC, décembre 2008, p. 25].

76 « L'engagement de conscience, pratiqué par les militants d'Esprit et de Témoignage Chrétien à la fin des années quarante, prend principalement la forme du témoignage individuel, parfois à travers le récit d'un vécu, qui s'adresse prioritairement à soi-même et à ses pairs. Il a vocation d'appeler à la réalisation de la paix par la sagesse et vise à transformer la société grâce à une conversion des individus. Cette interpellation, émanant d'une conscience individuelle ou de consciences individuelles agrégées, est fondamentalement pro-testataire

Le dossier publié par TC correspond à des extraits des lettres adressées par Jean Müller à ses amis de la Route ou à son frère, durant les 4 mois 1/2 de son séjour en Algérie, lesquelles ont été rassemblées par son frère Jean-Claude⁷⁷. Le dossier ainsi constitué est déposé, afin d'être publié, par Paul Rendu auprès de Georges Montaron, directeur de TC. Le journal, dès cette période, dispose déjà de nombreux témoignages d'appelés, de rappelés transmis par les intéressés ou des proches. Il s'est déjà fait l'écho de ceux-ci. Si l'on en croit Georges Suffert, membre de l'équipe rédactionnel de TC, la direction du journal aurait longuement hésité à publier ce dossier⁷⁸. Dans la préface le journal prend la précaution d'indiquer que quatorze des compagnons du jeune sergent « *sont prêts à témoigner en justice de l'absolue véracité des faits rapportés dans ce document* ».

Pour le journal, ce sera un franc succès d'édition puisque le dossier sera réimprimé quatre fois, sachant que celui-ci ne sera pas saisi⁷⁹. Dès le 15 février 1957, le journal titre à la Une : « *Témoignage Chrétien ouvre le dossier Jean Muller* », publiant alors des extraits de lettres puis le dossier dans ses *Cahiers*.

Ce dernier intitulé *De la pacification à la répression. Le dossier Jean Muller* comprend deux parties. Outre le dossier sur la correspondance du jeune rappelé, il comporte une seconde partie consacrée aux camps d'internement en Algérie ainsi que deux annexes, à savoir deux lettres. La seconde est signée d'un ancien capitaine de l'armée française, Mohammed Boukhors, décoré de la Légion d'honneur et arrêté arbitrairement puis interné au centre d'hébergement d'Aflou, installé dans une caserne désaffectée, après être passé par celui de Saint-Leu⁸⁰. On peut sur ce sujet souligner que lors de la discussion sur le vote de l'état d'urgence en Algérie en mars 1955, le Garde des sceaux, Robert Schuman, avait alors affirmé qu'en aucun cas les assignés à résidence ne seraient regroupés dans des camps... alors que cinq baptisés « centres d'hébergement » étaient alors créés rapidement en Algérie, Bossuet, Aflou, Berrouaghia, Lodi et Djorf !

Pour TC le témoignage du permanent de la Route constitue « *le témoignage le plus bouleversant qui [lui] soit parvenu sur la Guerre d'Algérie* » illustrant « *la démarche intérieure d'un homme jeté dans l'univers de la violence* »⁸¹.

(littéralement : "pour témoigner"). Elle se classe parmi les interventions de type spirituel : la conviction pousse le militant à s'adresser publiquement aux autres consciences. Il s'assimile ici à la figure de l'apôtre. » [Sabine ROUSSEAU, Conférence-débat autour de « La colombe et le napalm, des chrétiens français contre les guerres d'Indochine et du Vietnam, 1945-1975 », Maison fraternelle, Paris V^e, 7 juin 2007].

77 Le journal va publier cinquante-huit extraits de quatorze lettres écrites par Jean Müller.

78 « *Le comité de direction du journal hésitera plusieurs semaines ; personne jusqu'alors n'a officiellement parlé de tortures ; les mots de « corvée de bois », de « baignoire », de « magnéto » font leur apparition dans notre univers mental.(...) Ce témoignage d'un chef scout, moralement incontestable, constituait la première révélation. (...) Il faut bien avouer que nous ne l'avons pas rendu public sans crainte et tremblement.* » [Jean-Jacques GAUTHÉ, « Jean Müller, un rappelé témoigne à charge », *op. cit.*]

79 Malika EL KORSO, « La Guerre de libération nationale algérienne à travers deux hebdomadaires catholiques : *Témoignage Chrétien* et *La France Catholique* (1954-1958) », in *Le journal et son impact en Algérie. Première moitié du XX^e siècle*, sous la direction de Mohammed EL KORSO, Oran, CRASC, 2015, pp. 57-88, accessible sur le site du CRASC (Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, Oran). L'auteure note ceci : « *Face au scandale qu'une telle publication allait provoquer, G. Montaron, s'attendait en toute logique à la saisie de Témoignage Chrétien d'autant que L'Humanité, qui en a publié quelques "bonnes feuilles" le sera. Son étonnement était tel que lors du témoignage qu'il m'accorda en 1986, il me redit sa surprise et sa joie de voir la brochure circuler sous le manteau, avec des ventes à succès à la sortie des facultés et des églises.* »

80 On peut consulter utilement sur les camps d'internement en Algérie l'ouvrage de Sylvie Thénault, *Violences ordinaires dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2012 (p. 278, en particulier, sur le camp d'Aflou) ainsi que l'article de Nathalie Funès publié dans L'Obs : « Lodi, le camp des oubliés », 18 mars 2010 (évoquant Saint-Leu, près d'Oran). Le document publié par TC donne une description précise du camp de Saint-Leu considéré par l'administration comme un « camp-modèle ».

81 Préface du dossier Jean Muller présenté par TC.

Jean Müller constate : « *Nous sommes loin de la pacification pour laquelle nous avons été rappelés ; nous sommes désespérés de voir jusqu'à quel point peut s'abaisser la nature humaine et de voir des Français employer des procédés qui relèvent de la barbarie nazie.* »

Le jeune rappelé va témoigner longuement des exactions auxquelles il est confronté, la torture, les corvées de bois, les exécutions sommaires...

On peut remarquer comme l'a fait Malika El Korso que « *le témoignage de J. Muller est l'exemple type de ces militants isolés que leur conscience politique ou religieuse pousse à réagir. Le témoignage, une fois le service accompli, compensait le faible impact sur le terrain, c'est à dire au sein même de l'armée* »⁸².

La parution du document va faire l'effet d'une « bombe médiatique », *Le Monde* comme *L'Humanité* le relayant, ce dernier journal titrant le 26 février : « *Algérie - La pacification, vue du côté de la mitrailleuse* », étant immédiatement saisi. De son côté *France-Observateur*, le 28 février, titrera « *Le dossier Jean Muller est ouvert* », affirmant alors que « *ces lettres constituent le plus bouleversant "dossier" qui ait été présenté sur la répression en Afrique du Nord* »⁸³.

Si TC ne fut pas saisi, la machine judiciaire se mit cependant en branle avec une plainte pour diffamations du ministre de la Défense nationale, le 7 mars 1957⁸⁴. Si le ministère de la Justice considère qu'il s'agit d'une affaire « *d'une importance incontestable* », le Bureau des affaires criminelles invite le cabinet du ministre à la prudence du fait de l'engagement des compagnons de Jean à témoigner si besoin en justice... Néanmoins une instruction va se dérouler durant environ un an, instruction ayant pour objet d'accumuler des contre-preuves à l'encontre des faits invoqués par Jean Müller. On peut retenir sans entrer dans les détails que, parmi ces fait, « l'affaire du col de Bekar », à l'occasion de laquelle se seraient produites des représailles collectives, avec l'exécution sommaire de vingt Algériens, aurait achoppé lors de l'instruction sur l'absence de contre-preuve⁸⁵. Voilà ce qu'écrivait Jean Müller :

« Le 29 [août], la 3^e Compagnie partait en corvée de bois avec 20 suspects et les abattait au col du Bécart [Bekar ou Bekkar], lieu de l'embuscade qui avait coûté 13 morts au 2/117 RI. Ils étaient achevés de balles dans la tête et laissés sur place sans sépulture [...]. On a alerté la gendarmerie pour constater le décès des 20 « fuyards » qui avaient été abattus. Le commandant dit en conclusion : "Voilà vos camarades du 2/117 RI vengés. Ce sont ces Arabes qui ont tués vos camarades. d'ailleurs, si ce ne sont pas eux, ceux-là ont payé pour les autres." »⁸⁶

Le procès-verbal de la gendarmerie de Tablat du 29 août a constaté :

« Tous les suspects, parmi lesquels se trouvaient quatre hommes âgés de plus de 50 ans, et un vieillard de 76 ans, ont été, sans exception, mortellement atteints. [...] D'après les constatations de la gendarmerie presque tous les cadavres présentaient des perforations du dos, et [...] onze d'entre eux avaient reçu des coups de feu dans la tête. [...] Parmi ces derniers, quatre avaient reçu une balle dans la nuque, et [...] trois autres avaient la "boîte crânienne éclatée" »⁸⁷

82 Malika EL KORSO, « La Guerre de libération nationale algérienne à travers... », *op. cit.*

83 *Ibidem*.

84 Tramor QUEMENEUR, « La messe en l'Église Saint-Séverin et le "dossier Jean Müller". Des chrétiens et la désobéissance au début de la guerre d'Algérie (1955-1957) », *Bulletin de l'IHTP* n°83, Cachan, Institut d'histoire du temps présent, juin 2004, pp. 94-106. Pour ce qui suit on peut se reporter à cet article très détaillé quant au côté judiciaire de l'affaire.

85 Cette affaire a été étudiée au travers du rapport d'enquête du colonel Thomazo par Raphaëlle Branche dans son ouvrage : *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie*, Paris, Gallimard, 2001, p. 50, comme l'a signalé Tramor Quemeneur, l'historienne parlant de quatorze victimes.

86 Le dossier Jean Müller, p. 13. Le 8 août 1956, à l'occasion d'une embuscade, à ce col, 13 soldats français ont trouvé la mort.

87 Tramor QUEMENEUR, « La messe en l'Église Saint-Séverin et le... », *op. cit.*

Sur le plan judiciaire, l'affaire va se solder en octobre 1958 par un réquisitoire de non-lieu. Selon Georges Montaron, il aurait été inculpé comme directeur de TC le 28 mars 1957 par un juge d'instruction pour diffamations envers l'armée mais pour une affaire antérieure datant de novembre 1956⁸⁸.

Au total le dossier Jean Müller a constitué « *l'un des premiers documents entraînant l'important débat sur la torture au printemps 1957* ». On peut citer cette déclaration d'André Gazut lequel interviewera par la suite les prêtres nantais pour son documentaire [cf. pages 5 et 10], déclaration sur sa désobéissance en 1961 sous le pseudonyme de Denis Morvan : « *Peu avant mon appel sous les drapeaux, dans une grande revue parisienne où j'étais reporter-stagiaire, je vis dans les bureaux de la rédaction des photos de torture [...]. Le dossier "Müller", les faits rapportés dans la presse de gauche, n'étaient que trop vrais. Il n'y avait pas eu calomnie contre l'armée de "Pacification"* »⁸⁹. Dans sa correspondance, Jean Müller aura noté :

« *J'ai pris le parti des plus déshérités des fils de Dieu sur ce pays et cela je n'ai pas à le cacher. Il se trouve que pour l'énorme majorité ils ont la peau brune, sont Arabes ou Kabyles et musulmans. Ma religion m'a appris à ne pas faire de différences entre les hommes.* »⁹⁰

Sans entrer dans les détails, il faut signaler que le conflit algérien, et en particulier dans le contexte de la publication par TC du dossier Müller, va contribuer à « la crise de la Route ». Le commissaire général des Scouts de France (SDF), Michel Rigal, se refuse, au motif de préserver l'unité du mouvement, à publier des extraits des lettres du jeune rappelé tué en Algérie dans le journal de la Route, l'équipe nationale Route démissionnant alors en bloc, le 9 mai 1957. Il a censuré notamment un encart prévu en mai dans *La Route* : « *As-tu lu les extraits des lettres de Jean ? Tu peux les demander à Témoignage Chrétien* ». La guerre d'Algérie sera également une source de tensions dans les mouvements d'Action catholique, avec la démission des bureaux de la JEC et de la JECF en 1957. Le dossier Jean Müller continuera de diviser le milieu du scoutisme, des rumeurs prétendant que le dossier était un faux ou encore que le jeune rappelé aurait été assassiné sur l'ordre de ses chefs... Quand le 2 juin 1960, les SDF signent l'appel commun des mouvements de jeunesse au travers du GEROJEP, pour la paix en Algérie, Pierre Delsuc, ancien haut responsable du scoutisme, dénoncera le fait comme un « *acte malfaisant* » car « *germe de division et de conflit de conscience au sein [du] mouvement* »...⁹¹



Photo de groupe avec Jean Müller,
au premier rang à droite
Source : Scoutopedia,
https://fr.scoutwiki.org/Jean_Muller

88 Cf. Malika EL KORSO, « La Guerre de libération nationale algérienne à travers... », *op. cit.*

89 Témoignage écrit de Denis Morvan (pseudonyme d'André Gazut), février 1961 (archives privées), cité par Tramor Quemeneur.

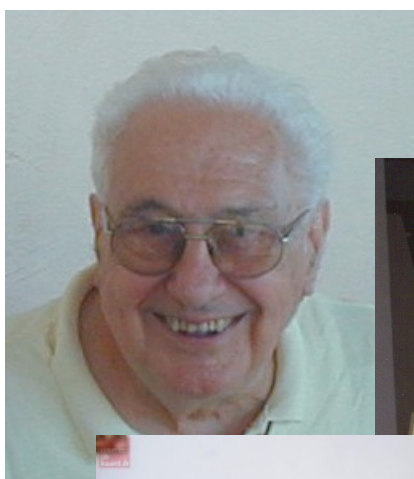
90 Le dossier Jean Müller, p. 11.

91 Lionel CHRISTIEN et Jean-Jacques GAUTHÉ, « Alger-Paris : les Scouts de France et la guerre d'Algérie », *Scout un jour*, 12 janvier 2006, <https://www.latoilescoute.net/Alger-Paris-les-Scouts-de-France>.

En ce début d'année 1957, alors que *Témoignage Chrétien*, vient de publier le dossier Jean Müller assorti d'un document sur les camps d'internement mis en place en Algérie, le Comité de résistance spirituelle qui se sera constitué à la fin de l'été 1956⁹² va éditer de son côté un autre document qui va faire parler de lui : *Des rappelés témoignent...* On peut remarquer d'emblée qu'il s'agit également, comme *Documents sur l'Algérie* ou le témoignage de Jean Müller, de témoignages de rappelés, plus âgés habituellement que les appelés, plus informés que ces derniers et avec, en l'occurrence, le plus souvent une conscience religieuse affirmée et, parfois, une conscience politique.

● Le Comité de résistance spirituelle et *Des Rappelés témoignent...*

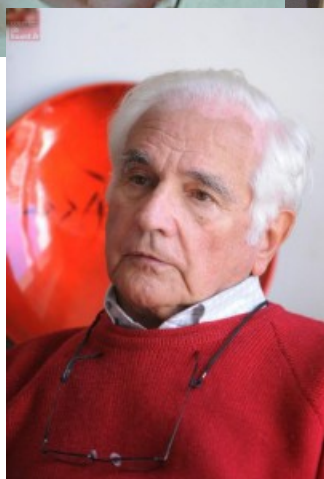
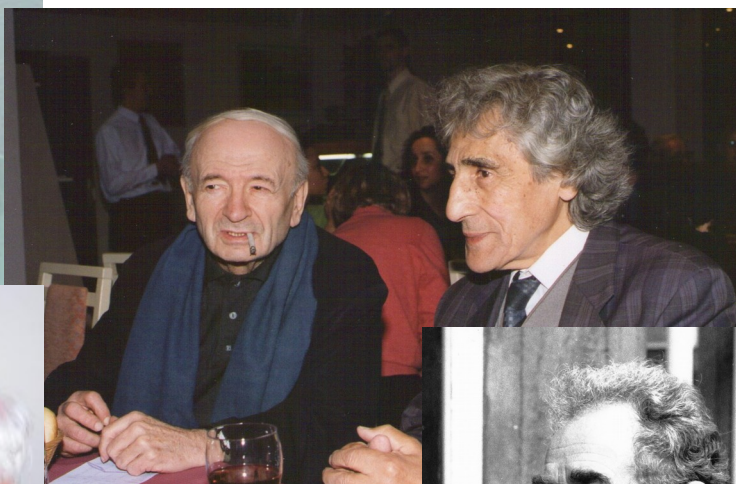
Dès le printemps 1956, des membres de la Mission de France ont connaissance des exactions militaires par l'intermédiaire d'appelés et de rappelés. Avec d'autres, ces hommes ont l'habitude de se réunir en particulier chez Bernard Boudouresques, prêtre et polytechnicien, ingénieur au CEA. Surnommé « Boudou » par ses amis, il est épargné par l'interdit du Vatican fait aux PO, au début de l'année 1954, de rester à leur poste de travail⁹³.



Bernard Boudouresques (1923-2013), ci-contre

Robert Davezies (1923-2007)

en compagnie de Mohamed Mechat, ci-dessous



Stanislas Hutin, séminariste,
appelé en Algérie, ci-dessus

Jean-Pierre Voreux,
prêtre dominicain
et rappelé en Algérie,
ci-contre

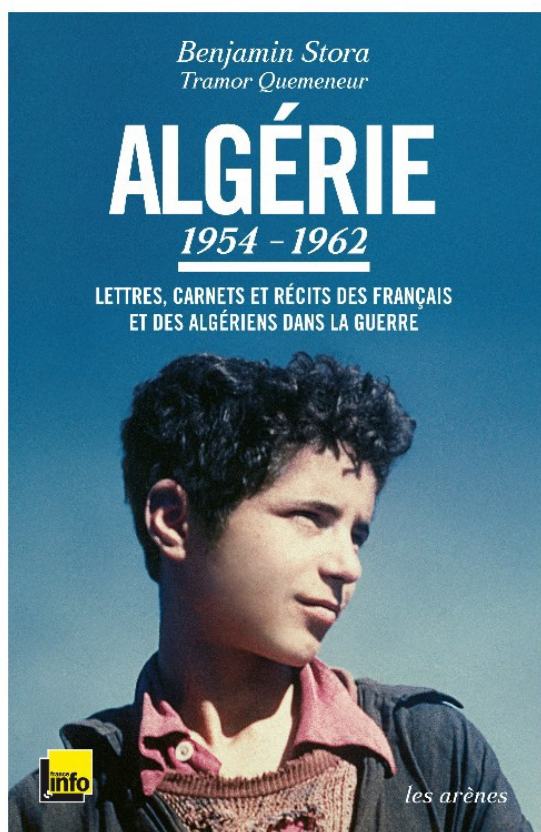


92 Sybille CHAPEU, *Des chrétiens dans la guerre d'Algérie. L'action de la Mission de France*, coll. « Patrimoine », Paris, Les éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières (avec *Témoignage Chrétien*), 2004, pp. 58-60.

93 A priori, les prêtres-marins, les prêtres-ouvriers agricoles comme les prêtres scientifiques seront épargnés par l'interdit du Vatican, début 1954.

Il fut ordonné prêtre le 29 mars 1952, jour de la destitution du père Augros de son poste de supérieur du séminaire de Lisieux de la Mission de France, lieu de formation des prêtres-ouvriers⁹⁴. C'est un militant, au sein du Mouvement de la Paix... contre la bombe atomique, pour la paix en Indochine et contre la Communauté européenne de défense (CED). De 1944 à 1945, il a fait son service à l'Ecole militaire inter-armes de Cherchell en Algérie.

Autour de lui on trouve d'autres prêtres : Robert Davezies, physicien à l'ENS, Pierre Mamet, un des trois prêtres expulsés de Souk-Ahras, Jean de Miribel, « prêtre-cordonnier »⁹⁵ [cf. page 35] et Jean Urvoas, responsable des Nord-Africains dans le secteur de la Boucle de la Seine⁹⁶. Ce dernier va très tôt, dès 1955, mettre en place un réseau d'aide au FLN. Il est, avec Miribel, le destinataire de lettres sur la situation en Algérie qui témoignent des méthodes employées dans le cadre de la « pacification ». Deux rappelés, notamment, lui ont écrit : Stanislas Hutin⁹⁷, séminariste de la Compagnie de Jésus et soldat de 1^{ère} classe [cf. ci-dessous et pages 32 et 34], et Jean-Pierre Voreux, prêtre dominicain et lieutenant [cf. page 32 et encadré, page suivante], leurs témoignages étant explicites et accablants.



« A la recherche de Boutout »

Stanislas Hutin, instituteur à Demna dans la région d'El Milia lors de son rappel en Algérie, a photographié, le 24 janvier 1956, un jeune berger alors âgé de 14 ans, Boutout, ceci « *au lendemain de sa nuit de torture* ». Il a retrouvé cette photographie sur la couverture de l'ouvrage publié aux Arènes en 2010, un « livre-objet » [photo ci-contre]. A l'occasion d'un voyage organisé par la 4ACG à laquelle il appartient, il va partir à la recherche de Boutout, qu'il va retrouver : « [...] *je tenais à dire à l'homme que ce gamin était devenu, s'il se trouvait encore en vie, que son visage avait ainsi parcouru toute la France et qu'il était devenu un symbole de la cruauté de la guerre, de son absurdité* ». « Boutout » - c'est son nom de famille – se prénomme Saïd dit Abderrahmane. Celui-ci a passé sa vie professionnelle en France comme ouvrier du bâtiment, ayant été une des victimes de l'attentat du RER B à la station Saint-Michel... Stanislas Hutin dans son témoignage notera : « *Le visage de cet enfant martyrisé et, par la publication de sa photo, révélé à notre pays et au sien, n'est-t-il pas, à lui tout seul, un mémorial ?* »

94 On se souviendra que le père Augros fut expulsé de Souk-Ahras en 1956.

95 On peut consulter sa biographie sur le site du Collectif national français des prêtres-ouvriers.

96 Ce secteur correspond à la banlieue nord-ouest de la région parisienne.

97 Stanislas Hutin est le frère de François-Régis Hutin, qui fut journaliste et patron d'Ouest-France. On peut consulter un de ses témoignages, celui qui concerne la recherche en Algérie en 2013 de Saïd Boutout sur le blog « Mémoires à suivre » initié par la 4ACG : <https://www.dropbox.com/s/4eyxnn0s3r0yi6b/Hutin%20Stanislas%202013.pdf?dl=0>. Stanislas Hutin a publié son journal de bord en 2002 : Stanislas HUTIN, Journal de bord. Algérie novembre 1955-mars 1956, Sources et travaux d'histoire immédiate n°11, GRHI, Maison de la Recherche, Toulouse, Université de Toulouse -le-Mirail, 2002. Parmi les nombreux témoignages de cet homme engagé et militant, on peut consulter une interview d'Agnès Noël dans TC datée du 11 avril 2012 : « Stanislas Hutin : "C'est normal, tu es curé" », <http://temoignagechretien.fr/articles/stanislas-hutin-cest-normal-tu-es-cure>.



Saïd Boutout, photographié
par Stanislas Hutin
Source : idem

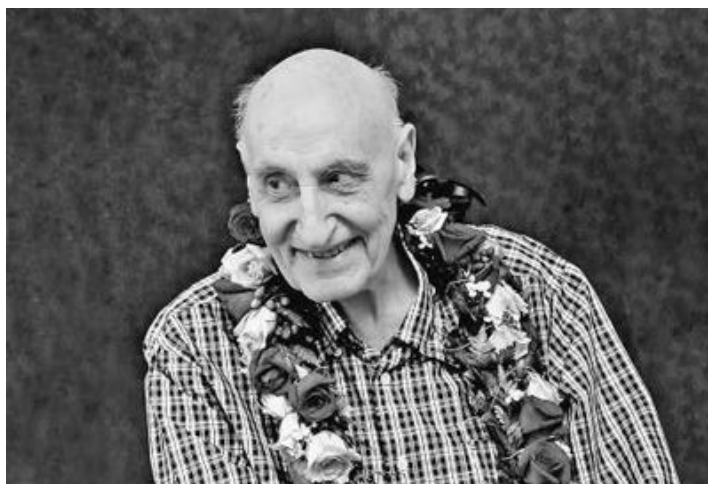
Les jeunes élèves de Stanislas Hutin, photographiés par ce dernier
Source : illustration de son témoignage « A la recherche de Boutout »

Jean-Pierre Voreux (1921-2003) : un homme de conviction

« Rappelé en juin 1956 en Algérie comme officier de réserve, il hésite : réfractaire ou non ? Il accepte finalement et y reste jusqu'en novembre. Lieutenant commandant un escadron de rappelés, incorporé au 9^e RCA en garnison à Batna, puis affecté avec son escadron à Timgad le 25 août, il est l'un des premiers à dénoncer systématiquement les méthodes pratiquées par l'armée et les forces de l'ordre françaises, en particulier la torture. Il consigne les exactions dont il est témoin dans un journal qu'il fera parvenir, à son retour en France, à *Témoignage chrétien* qui servira à la publication de la brochure *Des rappelés témoignent*, publiée en 1957 par le Comité de résistance spirituelle qu'il avait créé avec Henri Marrou, Paul Rendu, Paul Ricœur, Madeleine Collas, Robert Barrat... décidés à dénoncer les crimes commis en Algérie pour y mettre fin. Il envoie une première lettre de démission en septembre 1956 arguant de son désaccord avec les pratiques de l'armée, démission refusée en octobre, mais il est autorisé à quitter l'Algérie en novembre (juste après sa nomination au grade de capitaine). Sa démission de l'armée ne sera acceptée que le 19 septembre 1958 après plusieurs demandes de sa part. Son attitude pendant la guerre d'Algérie l'amènera à témoigner le 9 janvier 1962 au procès de Robert Davezies, membre d'une équipe de prêtres de la Mission de France, accusé de soutien au FLN. Le tribunal interdit la publication de son témoignage, car "*il avait pour but de nuire au moral de l'armée et à l'ordre public qui est plus que jamais sensibilisé à ce genre de choses...*" Il n'aura de cesse de soutenir jusqu'en 1962 la cause de l'indépendance de l'Algérie : il comparaitra notamment devant la 17^e chambre correctionnelle en faveur de Pierre Leulliette, auteur de *Saint Michel et le dragon. Souvenirs d'un parachutiste*, paru aux Éditions de Minuit en 1961, qui dénonçait les pratiques de l'armée et de la gendarmerie en Algérie ou, encore, participera au tournage d'*Octobre à Paris*, film de Jacques Pajinel, sorti en 1962. »

Source : Régis MORELON, « VOREUX Jean-Pierre », *Dictionnaire biographique des frères prêcheurs* [En ligne], Notices biographiques, V, mis en ligne le 15 février 2016, consulté le 10 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/dominicains/1944>

Jean Urvoas communique les lettres à ses amis, avec lesquels il réfléchit au meilleur moyen d'alerter l'opinion publique⁹⁸. La plupart d'entre-eux découvrent les réalités du « maintien de l'ordre » en Algérie. Ce qui n'est pas le cas de Robert Barrat, lequel est à l'initiative de la constitution du Comité de résistance spirituelle, véritable « *maître d'œuvre* » de la publication à venir⁹⁹. Décision est prise de publier un recueil composé d'extraits significatifs des témoignages reçus, afin de dénoncer ces « *crimes* ».



Jean de Miribel (1919-2015)

Cet homme aura eu un destin particulier car, à partir de 1976, il sera missionnaire en Chine, enseignant le français à l'Institut des langues étrangères à Xi'an, capitale du Shaanxi. Nommé *Mi Ruizhe* en chinois, proclamé « Bon Chinois » en 2014, il a eu droit, honneur insigne, après son décès survenu le 10 octobre 2015, à une stèle à son nom et à son effigie.

Le groupe alerte des personnalités diverses comme Henri Marrou, François Mauriac, Louis Massignon mais également André Philip, ancien ministre socialiste, René Capitant¹⁰⁰, gaulliste de gauche, ou encore le philosophe et protestant Paul Ricœur et Paul Rendu, commissaire national de la Route, que nous avons rencontré à l'occasion du dossier Jean Müller. Le groupe des activistes collabore avec Madeleine Collas et Elia Perroy du groupe *Coopération* dans le XIII^e arrondissement de Paris qui travaille avec les Algériens depuis 1952. En mars 1957, la brochure *Des rappelés témoignent...* voit le jour¹⁰¹. Imprimée clandestinement, elle est alors diffusée à 20 000 exemplaires¹⁰². Robert Davezies qui, recruté par Jean Urvoas, ne va pas tarder à apporter un soutien actif au FLN au travers du réseau Jeanson-Curiel, estime que, parmi tous les témoignages recueillis, celui de Jean-Pierre Voreux est le plus lucide sur l'aspect criminel et sans issue de la guerre d'Algérie : « ... *Aucune solution militaire possible...* »¹⁰³.

98 « Jean Urvoas est un des plus informés. Il a quitté l'usine la mort dans l'âme le 1^{er} mars 1954 et a rejoint la Mission de France dans l'espoir de retourner un jour au travail. Prêtre à Puteaux, dans la banlieue parisienne, il côtoie nombre d'ouvriers algériens qui lui confient leur rêve d'une Algérie indépendante. Il les comprend d'autant mieux qu'il a été, de décembre 1953 à février 1954, ouvrier en Algérie dans une briqueterie de Maison-Carrée où il a fait l'expérience de la violence du colonialisme. Il apporte son soutien aux ouvriers algériens militants du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) d'abord, du FLN ensuite. Dès le printemps 1955, il organise son propre réseau d'aide au FLN en hébergeant des militants et en leur procurant des papiers d'identité. Il reçoit les premières lettres d'officiers et de soldats, séminaristes, prêtres, appelés et rappelés de 1955 et 1956 en Algérie, qui témoignent de l'emploi, par certains membres de l'armée française, de « méthodes de pacification » telles que les tortures infligées à des prisonniers, les représailles sur des populations civiles, les exécutions d'otages, les exactions, les viols. » [Sybille CHAPEU, « Des prêtres français aux côtés des nationalistes algériens », *Plein droit* n°96 (revue du Gisti), mars 2013].

99 Robert DAVEZIES, *Un temps pour la guerre*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2002, pp. 53-54.

100 On se souviendra que deux des signataires de *Documents sur l'Algérie* auraient rencontré cet homme politique à Paris au moment de l'impression de leur brochure.

101 Nos remerciements à Paul Bouyer qui nous a procuré ce document tiré de ses archives personnelles.

102 Robert DAVEZIES, *Une foule de châteaux et autres écrits*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2006, pp. 78-79.

103 *Ibidem*.

Dans son introduction, la brochure du Comité de résistance spirituelle précise :

« Dans le dossier ci-après, nous avons rassemblé de nombreux témoignages d'officiers ou de soldats ayant combattu en Algérie. Ces témoignages concernent l'emploi par nos troupes de certaines "méthodes de pacification" telles que tortures [souligné dans le texte] infligées à des prisonniers – voire même à de simples "suspects" (et qui n'est pas suspect ?) - représailles [idem] sur des populations civiles, exécutions d'otages [idem], viols [idem], etc. »

Les responsables de la publication insistent sur le caractère d'authenticité des témoignages dont les auteurs sont « dignes de confiance » avec des textes à l'état brut qui sont rendus anonymes pour des raisons de sécurité¹⁰⁴. Du fait de la gravité des faits rapportés ils ont estimé qu'ils n'avaient plus le droit de se taire, au sein d'« une vaste conspiration du silence »¹⁰⁵. L'opinion publique, globalement, semble continuer de penser que de tels faits sont impossibles¹⁰⁶.

Il est précisé que le dossier n'est pas destiné à être publié dans la grande presse ni à être envoyé à l'étranger, des éléments du dossier pouvant être repris « dans des journaux ou des revues spécialisées » à caractère éducatif ou informatif.

Il est également noté qu'il ne s'agit nullement de nier ou de minorer les crimes abominables « commis par ceux contre qui nous nous battons », lesquels ne justifient pas ceux commis par des Français lesquels peuvent alors devenir des criminels de guerre. De tels crimes participent à démoraliser soldats et officiers en menaçant « leur équilibre moral et psychique », souillent la conscience nationale et influencent de façon néfaste la jeunesse française. Il est rendu hommage aux unités de l'armée française « qui se comportent avec vaillance et correction ».

Est mentionnée, outre les lois relatives à la répression des crimes de guerre, la loi qui a instauré le délit de non-assistance à personne en danger, faisant de la dénonciation des crimes de guerre une obligation légale sachant qu'au-delà de la loi, avoir une conscience crée l'obligation de ne pas se taire comme d'appeler à la repentance pour les crimes commis au nom des Français porteur d'une part de responsabilité, ceci constituant « la clef qui permettra d'ouvrir les cœurs au pardon et à la réconciliation ».

Est enfin exprimé l'espoir que cesse « le silence coupable du peuple français ».

Le document en question est signé de nombreuses personnalités comme Charles-André Julien, René Capitant, Paul Ricoeur, le pasteur André Trocmé, René Rémond pour ne citer qu'eux. Outre ces grands noms, on retrouve ces hommes et ces femmes impliquées dans l'élaboration du document et la dénonciation des exactions en Algérie. On peut remarquer également que des scouts autour de Paul Rendu, à l'origine de la publication du dossier Jean Müller, cosigneront ce document – ceci en leur nom propre – à l'image d'André Cruiziat, ancien commissaire national Route et fondateur de la *Vie Nouvelle*, Jean-Pierre Pertus, Pierre Acot-Mirande, ancien de l'équipe provinciale d'Algérie, Roger Lazare, responsable routier de région parisienne et d'une dizaine de membres de la *Vie Nouvelle*¹⁰⁷.

104 Il est cependant indiqué que la plupart des correspondants du Comité se sont « déclarés prêts à témoigner devant la justice de l'authenticité des faits qu'ils relatent ».

105 Cf. Sylvie THENAULT et Raphaëlle BRANCHE, « Le secret sur la torture pendant la guerre d'Algérie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°58, 2000. Le secret en histoire. pp. 57-63, http://www.persee.fr/doc/mat_0769-3206_2000_num_58_1_404251 ; Paola PAISSA, « Le silence sur la torture pendant la guerre d'Algérie. Analyse d'un corpus de presse française (1957 et 2000) », *Mots. Les langages du politique*, 103 | 2013, <http://mots.revues.org/21476>.

106 Le journaliste de *La Croix*, Jacques Duquesne, a indiqué que son journal a également reçu de nombreux témoignages sur les exactions commises en Algérie mais qu'entre autres, « ce type de récits ne passionnait pas grand monde » car « les lecteurs ne voulaient tout simplement pas y croire ou bien ils étaient résignés » [cité par Julien HAGE, « Voix et échos de l'opposition à la guerre », in *Guerre d'Algérie. Les mots pour le dire*, Catherine BRUN (dir.), CNRS éd., 2014 (éd. numérique)].

107 *Vie Nouvelle* est un mouvement d'éducation populaire créé en 1947 et issu du scoutisme catholique, plus particulièrement des Amitiés Scoutes, créées par Pierre Goutet et, donc, André Cruiziat en 1941, en zone libre, avec

Il n'est pas question ici d'étudier en détail ce document de 95 pages et qui comporte vingt-quatre témoignages. On peut noter la présence de celui de Jean-Pierre Voreux [cf. **encadré page 34**], officier rappelé et dominicain, intitulé « Deux mondes qui ne se rejoignent pas... » issu de son journal de bord et couvrant la période juin à octobre 1956. Cet homme mène une analyse lucide de la situation algérienne et fait le constat d'un engrenage infernal et sans issue autre que politique : « *Je me tue à dire : "Il faut négocier"* ». On peut souligner également celui de Stanislas Hutin¹⁰⁸, séminariste jésuite et alors instituteur : « *J'ai d'abord cru que c'étaient les chacals mais c'était le gosse qu'on torturait...* » qui couvre quant à lui la période novembre 1955-mars 1956. Nous avons déjà abordé son témoignage au travers de sa quête ultérieure en Algérie, à la recherche de Saïd Boutout, le « gosse torturé » :

« 28-1-1956 – Les hurlements de cochon qu'on égorge entendus hier soir vers 9 heures venaient bien du gosse. On l'a passé à la magnéto [...]. Sur le gosse, ils n'ont pas employé la méthode habituelle. Ils lui ont mis le fil au poignet et à l'oreille. [...] Ce matin, je suis littéralement brisé... Impossible d'aller vers le gosse, de lui parler, de le consoler. Il ne me comprendra pas puisqu'il ne parle pas français. Il a fallu que je prenne sur moi pour aller le photographier : ce sera une photo à montrer en France. C'est pourquoi je l'ai fait. »

Outre les horreurs décrites, certains témoignages apportent des réflexions d'une grande lucidité sur cette sale guerre : « *Je crois qu'il ne faut pas s'illusionner sur cette affaire d'Algérie. Le FLN veut la libération totale ou la guerre : il n'y a pas de milieu.* ». Certains constatent que là où de véritables efforts de pacification sont réalisés, ils ne s'inscrivent jamais ou très rarement dans la durée : « *Le travail intéressant que nous avons commencé à X... s'est écroulé en un jour, puisque nous n'avons pas été remplacés* ». D'autres dénoncent le racisme au quotidien, les vengeances et une forme d'état d'esprit qui a pu gagner des soldats désireux de retrouver leur tranquillité, ne voulant que la quille, de telle sorte que « *tout ce qui va à l'encontre de cette tranquillité est à supprimer* »... Un témoignage ne fait pas dans la demi-mesure en citant un caporal qui a déclaré : « *Des Oradour, nous en faisons tous les jours...* », un autre notant : « *Il faut le hurler à la face du monde qui dort, nous sommes des SS* » tandis qu'un troisième est intitulé « *Détruire le rebelle* » désigné dans les rapports officiels sous le vocable *HLL* (hors-la-loi), citant une directive du 9 juillet 1956 d'un général : « *Rechercher, poursuivre et détruire les HLL* », complétée par « *Tout rebelle fiché ou rencontré doit être abattu* ».

Dans le témoignage d'un prêtre rappelé comme sous-lieutenant en Grande Kabylie, qui traite en décembre 1956 de représailles sur les populations civiles, l'auteur livre en annexe le texte de deux tracts et d'un arrêté préfectoral [cf. **encadré page suivante**] et dénonce le décalage entre la politique officielle et les ordres secrets des autorités. Il cite un discours fait à la population d'un douar par un administrateur pour les « inviter » à se rallier : « *Sinon, il y aura chez vous beaucoup de pleurs, de destructions, de morts, de spoliations et de viols* (sic) »... sachant que l'arrêté préfectoral indique que la circulation de tous les véhicules est interdite – sauf autorisation – comme les déplacements de toute personne de même que l'ouverture des agences postales, des chantiers, des écoles (sic) et des marchés sachant qu'« *un pays kabyle sans marché hebdomadaire est littéralement étouffé* »¹⁰⁹.

d'anciens routiers. Ce mouvement « entrera en politique », à l'occasion de la guerre d'Algérie. Notons que Jacques Delors en fit partie [cf. Jean LESTAVEL, *La Vie Nouvelle. Histoire d'un mouvement inclassable*, Paris, Cerf, 1994].

108 On peut consulter : Stanislas HUTIN, *Journal de Bord, Algérie, nov. 1955 – mars 1956*, Préface de Pierre Vidal-Naquet, Editions du G.R.H.I., Toulouse, 2002.

109 Dans ses *Chroniques algériennes*, Albert Camus appelle à la transformation de douars en commune de plein exercice celui des Ouadhias à propos duquel il note que « *son marché rapporte 70 000 francs par an* » [Albert CAMUS, *Chroniques algériennes 1939-1958, Actuelles III*, Folio essais, Gallimard, tome 3, 2002, éd. numérique]. Le même signalera, dans ses articles sur la misère en Kabylie, ce qui suit : « *Les Ouadhias, où le paludisme sévit de*

POPULATION DU DOUAR OUADHIAS (1)

Le Lieutenant Jacquotte, Administrateur détaché de votre douar (2), a été assassiné dans des conditions inadmissibles et abjectes par certains d'entre-vous.

Vous saviez qu'il circulait toujours seul et sans arme. Vous savez tous combien il vous a aidés, distribuant travail et salaire, vivres et certificats, travaillant sans cesse pour vous, qu'il aimait.

VOUS L'AVEZ ASSASSINE COMME DES LÂCHES !

Personne d'entre-vous ne lui a porté secours. On l'a laissé, lui et sa femme, abandonnés sur la route, alors que vous saviez tous ce qui s'était passé.

VOUS MÉRITEZ D'ÊTRE PUNIS, car ni Dieu ni les hommes ne pardonnent aux lâches.

LE DOUAR OUADHIAS EST INTERDIT ET COUPE DU RESTE DE LA KABYLIE !

Vos villages sont occupés, vous allez payer une amende. Certains villages seront évacués.

Vous avez cependant une possibilité de racheter ce crime et de montrer que vous voulez vivre dans la PAIX et dans l'ORDRE. Pour cela, avant le 15 novembre au soir, la population devra :

- Livrer les auteurs du crime à l'autorité militaire.
- Désigner tous les terroristes et membres de cellules politiques des villages du douar.
- Désigner une commission municipale provisoire pour la gestion de la Commune de Plein Exercice du douar.
- Constituer pour chaque village un groupe d'autodéfense contre les FLN.

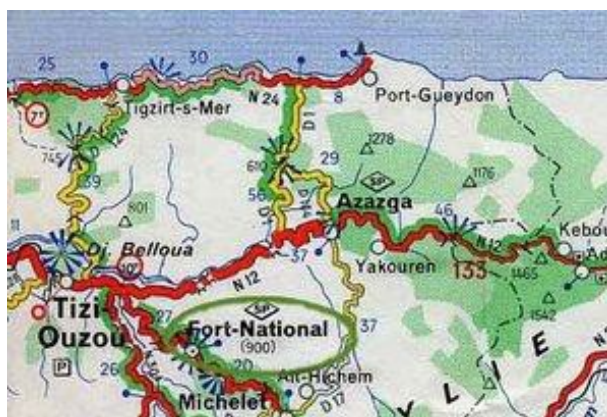
Si ces conditions sont exécutées avant le 15 novembre, si vous demandez collectivement pardon avec égorgement solennel d'un bétail par les membres de la Commission Municipale, la France, généreuse, vous pardonnera.

Si vous refusez, alors le bras de la JUSTICE s'abattra sur vous avec la misère, la douleur et la mort qui les accompagneront (sic).

A VOUS DE CHOISIR et de montrer que vous êtes des hommes et non pas des lâches terrorisés par une poignée d'assassins.

(1) Le douar Ouadhias est alors un des huit douars composant la commune-mixte de Fort-National dans la région de Tizi-Ouzou [cf. carte ci-dessous].

(2) Le lieutenant Gérard Jacquotte était un officier de SAS (Section administrative spécialisée).



façon chronique, dépendent de la circonscription médicale de Boghni qui fournit pour 60.000 habitants un médecin de colonisation, une infirmière visiteuse et un auxiliaire médical. Les Ouadhias avaient un poste d'infirmière visiteuse qui, pour des raisons encore inconnues, a été supprimé. ».

Dans cet océan de témoignages masculins, il faut signaler celui d'une assistante sociale du Gouvernement général de l'Algérie à propos d'une vaste opération policière dans la Casbah d'Alger dans la nuit du 26 au 27 mai 1956 [cf. **illustration ci-dessous**]¹¹⁰. Celle-ci, comme ses collègues, est réquisitionnée pour fouiller les femmes musulmanes, ceci afin de lever le voile des femmes pour vérifier que ce sont pas des hommes¹¹¹... Du fait du refus de ces huit assistantes sociales d'obéir à la réquisition, afin de ne pas compromettre le rôle du Service social, celles-ci auraient été parquées dans le camion, dix-huit heures durant !



Dans son édition du 15 juin 1956, *Témoignage Chrétien* relate l'affaire de la réquisition des assistantes sociales dans un article intitulé « Mesures d'intimidation en Algérie ».

Marie-Renée Chéné (1911-2000), infirmière initialement, devenue assistante sociale organisera une structure socio-médico-éducative dans le bidonville de Boubsila Berardi à Hussein-Dey. Notons qu'aucune arrestation de dirigeants ou de responsables du FLN n'aura lieu le 26 mai 1956.

Opération Casbah (26-27 mai 1956)

Dans la nuit du 26 au 27 mai 1956, se déroule une vaste opération policière dans la Casbah d'Alger, laquelle mobilise 1500 policiers et 5000 soldats. Perquisitions et vérifications se succèdent. Près de 4500 suspects sont raflés et parqués au stade de Saint-Eugène dans la banlieue d'Alger, 400 personnes étant maintenues en détention. Une cache souterraine du MNA sera découverte, de nombreuses armes et munitions seront saisies, notamment chez un militant communiste européen. Une assistante sociale aurait découvert lors de la fouille des femmes une importante somme d'argent provenant de « *taxations clandestines* ».

Le témoignage publié dans *Des rappelés témoignent...* est celui de Marie-Renée Chéné dont le texte est celui de la lettre qu'elle enverra le lendemain de l'opération à l'ANAS (Association nationale des assistantes sociales) à Paris [cf. note 109 et encadré page suivante].



110 On retrouve ce témoignage sous la forme de la lettre adressée par l'assistante sociale en question à l'ANAS et l'article de *Témoignage Chrétien* du 15 juin 1956, dans un ouvrage d'Andrée Dore-Audibert intitulé *Des Françaises d'Algérie dans la guerre de libération. Des oubliées de l'histoire*, Paris, Kathala, 1995, pp. 48-51. Sur l'opération Casbah on peut consulter le site <http://www.histoire-en-questions.fr/guerre%20algerie/alger-premiere-rafle%20monstre.html>.

111 Il est exact que des combattants du FLN ont utilisé des vêtements féminins traditionnels pour se déplacer plus facilement et pour perpétrer des actes qualifiés de terroristes.



Portrait de Marie-Renée Chéné

Une femme engagée : Marie-Renée Chéné (1911-2000)

Née dans le Maine-et-Loire, dans un milieu catholique aisé, sixième d'une fratrie de sept enfants, elle suivra notamment une formation mixte d'infirmière et d'assistante sociale à l'École normale sociale, une institution issue du catholicisme social. Elle préparera également une licence de sciences économiques et sociales à l'Institut catholique de Paris.

Après avoir travaillé notamment en milieu rural, elle cherchera à se rapprocher de la Mission de France. A partir de 1950, elle ira travailler dans le bidonville de Bérardi-Boubsila à Hussein-Dey dans la banlieue Est populaire d'Alger, étant accueillie par le père Jean Scotto, responsable de la Mission de France en Algérie. Sans grands moyens elle réussira à mettre sur pied un service d'assistance médico-social polyvalent avec la collaboration des volontaires du Service civil international (SCI). Son expérience attirera l'attention de Germaine Tillion chargé de mettre en place une véritable politique sociale en Algérie, laquelle charge Marie-René Chéné d'un rapport. Ainsi naîtra en octobre 1955 le Service des centres sociaux. Si seulement 125 centres auront été créés en 1962 pour un objectif initial d'un millier, on peut les considérer comme l'une des rares initiatives « *prises pour tenter de faire sortir les populations musulmanes algériennes du sous-développement* ».

Bien que menacée suite à l'opération Casbah de graves sanctions, elle résistera, le préfet d'Alger finissant par reconnaître le bien-fondé de son opposition à la réquisition. Cependant, dans le contexte de la répression qui visera les chrétiens libéraux en Algérie, elle fera le choix de ne pas retourner en Algérie suite à un séjour métropolitain. Elle continuera son travail social, en particulier au Maroc de 1960 à 1971. En 1971 elle réalisera sous la direction de Germaine Tillion une thèse de 3^e cycle à l'EPHE intitulée *Marges citadines à Rabat-Salé*, ayant soutenu en 1964 un mémoire de maîtrise intitulé *Treize ans d'histoire d'un bidonville algérien, Boubsila 1950-1963*. On peut consulter sur Internet sa biographie réalisée par Pierre Couette en 2012 et intitulée *Marie-René Chéné (1911-2000). Pionnière de l'action sociale*.

Source : Marie-Renée Chéné (1911-2000), notice biographique de Pierre COUETTE, *Dictionnaire biographique du service social*, Groupe de recherche en histoire du service social (GREHSS), http://www.cedias.org/index.php?lvl=cmsspage&pageid=4&id_article=261.

Parmi les témoignages publiés dans *Documents sur l'Algérie*, cette opération policière est évoquée par un des prêtres, H.P.¹¹², certainement Henri Poisson, lequel indique la manière dont furent traités

¹¹² *Documents sur l'Algérie*, I^o PARTIE : Des faits inquiétants, témoignage n°8 : Témoignage d'un sous-officier (secteur de l'Algérois).

les présumés auteurs de la première embuscade de Palestro, ceux-ci étant massacrés par des militaires, étant « *littéralement mis en morceaux* », certains emportant « *une oreille-souvenir* »... Il indique également le passage à tabac de trois suspects découverts dans un garage.

Pour résumer le ton de l'ensemble des témoignages recueillis et publiés dans *Des rappelés témoignent...* on peut citer le titre d'un des témoignages : « C'est à chaque instant qu'il faudrait bramer sa honte ou sa révolte... ».

Pour tenter de conclure

Au terme de cette étude sur certaines formes de mobilisation chrétienne en 1957 contre les méthodes employées par l'armée française comme par les services de police en Algérie, dans le cadre de la soi-disant « pacification », il est possible de souligner plusieurs enseignements.

Tout d'abord après deux années de conflit algérien et dans le contexte de l'accumulation de nombreux témoignages, en particulier de rappelés, les milieux chrétiens, qualifiés de progressistes, réagissent tout en découvrant pour certains les réalités algériennes, et ceci sous l'impulsion de ceux ou celles qui sont déjà informés ou qui ont une connaissance de l'Algérie coloniale et de ce qui s'y passe. Rappelons que nous nous sommes consacrés aux milieux catholiques, sachant que des protestants auront fait de même tandis que les milieux d'extrême-gauche, libertaires et trotskistes, qui ont pris partie d'emblée pour la rébellion algérienne et l'indépendance mènent une campagne active, à l'image du PCI tendance Lambert et de la Fédération communiste libertaire. Du côté des communistes, si le positionnement du PCF n'est pas exempt d'ambiguïtés, le journal *L'Humanité* dénonce très tôt les méthodes policières et militaires employées.

Avec *Documents sur l'Algérie* comme avec le dossier Jean Müller ainsi que *Des rappelés témoignent...*, tous deux médiatisés à l'inverse du premier, nous disposons de témoignages « à chaud » en ce début d'année 1957 traduisant les réactions et les interrogations, essentiellement de chrétiens, clercs et laïcs. Certains, au-delà des faits, se livrent à une analyse comme à des tentatives d'explications de ceux-ci pour tenter de comprendre toute cette violence et cette haine qui se sont installées, y compris parfois au sein des appelés ou des rappelés. On sait que des chrétiens et a fortiori de jeunes prêtres ou séminaristes auront pu voir leur foi vaciller quand ils furent confrontés à l'indicible et à l'insoutenable, à l'image de Jean-Yves M... qui nous a dit lors d'un entretien que son expérience algérienne l'avait amené pour le moins à douter, d'autres, à l'inverse, la renforçant à l'image de Marcel Bauvineau qui dans un de ses témoignages note en conclusion que « *c'est peut-être plus facile de croire en Dieu qu'en l'homme...* ». En mars 2012, un article de *Témoignage Chrétien* intitulé « La guerre d'Algérie a décapé la foi des appelés catholiques » livre l'interview de l'historien Étienne Fouilloux qui note, en particulier, que « *les appelés chrétiens se questionnaient sans doute plus que la moyenne* »¹¹³. Il ajoute que « *le choc [du conflit algérien] fut plus déstabilisant que constructeur* », sachant que le conflit a décapé la foi de nombreux chrétiens, les amenant à tout le moins à modifier leur regard sur l'autre, le non-chrétien. Parmi les clercs, ceux qui ont maintenu leur engagement ont modifié leur manière de devenir ou d'être prêtre ou religieux, au sein particulièrement de milieux populaires déchristianisés. Nombre d'entre-eux joueront un rôle actif lors de Vatican II comme en mai 1968¹¹⁴. Si des courants catholiques de droite auront profité de la guerre d'Algérie pour se renforcer comme la Cité catholique, à l'inverse des courants de gauche jugent « *que les Algériens réprimés sont des figures du Juste souffrant de la Bible* ». Sont impliqués alors la Mission de France, la Mission ouvrière, de jeunes intellectuels des mouvements d'Action catholique. A cette période la JEC comme la branche aînée des scouts, la Route, entre en crise du fait d'un apolitisme affiché officiellement, nombre de leurs membres souhaitant exprimer à tout le moins leur condamnation des méthodes employées en Algérie par la France. La plupart sont alors bien éloignés du choix comme de la justification de l'insoumission et du soutien à la rébellion algérienne.

L'originalité du document produit par les jeunes prêtres nantais rappelés en Algérie provient en particulier du fait que ce sont les témoins eux-mêmes qui ont décidé courageusement de publier leurs témoignages ou encore ceux recueillis, passant ainsi à une forme de « micro-désobéissance »

113 « La guerre d'Algérie a décapé la foi des appelés catholiques », entretien de Philippe Clanché avec Étienne Fouilloux, *Témoignage Chrétien* n°3484, 15 mars 2012.

114 Étienne Fouilloux fait référence aux prêtres contestataires du mouvement Échange et Dialogue.

au nom de leur conscience et de la morale chrétienne. Néanmoins, cette publication n'était pas destinée a priori à être médiatisée mais communiquée aux autorités ecclésiastiques, sa médiatisation n'étant intervenue que beaucoup plus tard, et ceci même si l'un d'entre-eux de sa propre initiative l'a communiqué en particulier aux *Temps modernes* qui en publiera donc des extraits en 1957. Nous avons vu le peu d'écho comme les retours prudents de ces autorités. On ne peut s'empêcher de citer le « silence assourdissant » de l'évêque de Nantes, Mgr Villepelet, suite à la transmission du dossier¹¹⁵.

A l'inverse que ce soit le dossier Jean Müller ou la publication du Comité de résistance spirituelle, ces documents avaient vocation à interpeller non seulement les politiques, les milieux éducatifs et militants mais également l'opinion publique. Parmi les concepteurs chrétiens de ceux-ci, il existera tout un panel de degrés d'engagement : depuis celui purement intellectuel et discursif jusqu'à un engagement beaucoup plus actif, en particulier en faveur de l'indépendance de l'Algérie avec, parfois, comme corollaire le soutien à la rébellion algérienne, avec des hommes comme Jean Urvoas ou Robert Davezies, tous deux prêtres. Ceux-là, situés très à gauche, auront donc choisi une option franchement politique au-delà de leur opposition strictement chrétienne et pacifiste au conflit algérien.

Certains ont voulu voir la mobilisation chrétienne contre, sinon, la guerre d'Algérie et tout au moins ses excès, une forme de « dreyfusisme chrétien », la plupart étant des réformistes, des « libéraux »¹¹⁶. Dans un article célèbre, Pierre Vidal-Naquet a tenté de définir les types d'opposants résolus à la guerre d'Algérie, en distinguant trois types : les dreyfusards, les bolcheviks et les tiers-mondistes¹¹⁷. Du premier type, il en fait les héritiers de ceux qui combattirent en faveur de l'officier juif accusé à tort, leur lutte se faisant au nom d'une certaine idée de la France avec une dimension patriotique, leur pays étant indigne du fait de ses valeurs d'organiser le massacre et la torture, érigés en système. Il notera que l'on a reproché aux dreyfusards de s'être alors plus préoccupés des bourreaux que des victimes... Pour illustrer la notion de « bolcheviks », on peut faire référence notamment aux communistes dissidents comme aux trotskistes, au travers, pour ces derniers, des deux PCI, l'un pro-MNA et l'autre pro-FLN. Les tiers-mondistes avaient, quant à eux, une vision d'un Tiers-Monde souffrant et révolté, la revue sartrienne *Les Temps modernes* en étant le prototype laïque. Il existera également un tiers-mondisme religieux illustré en particulier par la Mission de France, l'Algérien faisant figure de « juste souffrant » quasiment de figure christique et par là d'humanité rédemptrice, dont des hommes comme Louis Massignon et Robert Barrat sont représentatifs, et ceci dans un contexte perçu comme révolutionnaire au mépris des réalités, la lutte fratricide MNA-FLN, les divisions internes du FLN comme la constitution d'un nationalisme arabo-islamique fondé, sinon, sur une forme de totalitarisme et, tout au moins, fort peu démocratique, de telle sorte que la déception de certains bolcheviks et tiers-mondistes sera à la hauteur de leurs espérances déçues.

Si chez certains chrétiens, y compris des prêtres, on peut identifier un mélange des trois typologies définies quant à leurs prises de positions et leurs actions, il faut reconnaître que l'engagement

115 « Durant la guerre d'Algérie, il garde le silence, se contenant de reprendre les déclarations de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques sans ajouter de commentaires. Il prend acte de la pluralité des opinions politiques dans le diocèse, en particulier le passage à gauche de chrétiens engagés, et entend respecter ces choix. » [Claire Gurvil, archiviste diocésaine, introduction, répertoire numérique détaillé, Fonds Villepelet, sous-série 1D12, octobre 2011, AHDN, pp. 1-2].

116 Jérôme BOCQUET, « Un dreyfusisme chrétien face à la guerre d'Algérie », *A la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Denis PELLETIER et Jean-Louis SCHLEGEL (dir.), Paris, Le Seuil, 2012, éd. numérique.

117 Pierre VIDAL-NAQUET, « Une fidélité têtue. La résistance à la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°10, avril-juin 1986, Dossier : « Lectures pour tous », pp. 3-18.

chrétien sera de nature essentiellement morale. La cause algérienne sera donc avant tout un enjeu moral, en agissant pour l'Église mais aussi pour la France.

Avec Pierre Vidal-Naquet, on peut remarquer que les mouvements des rappelés d'abord à l'automne 1955 puis au printemps 1956 auront constitué « *un épisode capital et unique* », certains rappelés témoignant durant leur séjour ou à leur retour ce qui permit la mise en route, en 1957, de la campagne contre la torture¹¹⁸. Après les publications du dossier Jean Müller et *Des Rappelés témoignent...*, d'autres initiatives se produisent : le général Paris de Bollardiére demande à être relevé de son commandement le 28 mars 1957, Pierre-Henri Simon publie *Contre la torture* aux éditions du Seuil, la revue *Esprit* publiant de son côté en avril le texte de Robert Bonnaud, jeune historien, *La Paix des Nementchas* tandis qu'en juin 1957, Henri Alleg, journaliste d'Alger *républicain*, quotidien communiste d'Alger - interdit depuis septembre 1955 - et Maurice Audin, jeune mathématicien, sont arrêtés et torturés, des journaux et des intellectuels se mobilisant alors en leur faveur.

Si nous revenons pour terminer avec les prêtres nantais, on peut souligner que Paul Templier dans un de ses témoignages explique combien il était difficile d'évoquer avec les formateurs du Grand séminaire de Nantes leur vécu en Algérie, lequel remettait en cause ce que ces derniers leur avaient enseigné « *en matière de conduite morale* »¹¹⁹. Il note par ailleurs : « *Je serais porté à penser que les chrétiens les plus conscients ont été parmi les plus résistants* »¹²⁰. Espoir timidement exprimé que la morale chrétienne fut donc sauvée... Certains jeunes chrétiens appelés en Algérie ont pu de leur côté exprimer certaines réserves sur leur propre encadrement religieux, à l'image de ce qu'a écrit Pierre Couette, auteur d'une biographie de Marie-Renée Chéné et appelé en Algérie [cf. page 40] : « *L'aumônier militaire était à mes yeux un prêtre bien équivoque, qui jadis avait béni les canons, et se trouvait alors complice des silences de l'État-major sur les excès des troupes en campagne* »...¹²¹

Marcel Bauvineau, de son côté, distinguera la violence instinctive, réactionnelle – tout en la déplorant - de la violence organisée et planifiée, au service de la soi-disant pacification¹²². Le même note, dans sa lettre de janvier 2016¹²³, que les rédacteurs de *Documents sur l'Algérie* pensaient le diffuser largement mais qu'ils durent vite déchanter tout en notant qu'en le rédigeant ils avaient néanmoins décidé « *de désobéir à des mises en garde qui [leur] semblaient injustifiées et lâches* ».

Le témoignage de ces jeunes prêtres nantais, ordonnés à la sauvette et jetés dans la tourmente algérienne, aura ainsi constitué une petite lumière dans un océan de silence et de ténèbres.

118 Pierre VIDAL-NAQUET, « Une fidélité têtue. La... », *op. cit.*, p. 9.

119 Paul TEMPLIER, « Cinquante ans pour sortir du silence », *Guerre d'Algérie...*, *op. cit.*, p. 423.

120 Paul TEMPLIER, « Souvenirs de ma guerre d'Algérie », texte rédigé en..., *op. cit.*

121 Pierre COUETTE, *Lettres d'Algérie (août 1961 – avril 1962)*, 1996, p. 4, http://germaincroupet.fr/Files/lettres_d_algerie.pdf.

122 Sera mise au point, durant la guerre d'Algérie, une doctrine dite de la guerre révolutionnaire (DGR), inspirée par la guerre d'Indochine, et qui correspond en fait à l'élaboration d'une théorie de la guerre à caractère contre-révolutionnaire, au sein de laquelle des mesures militaires et policières « musclées » sont légitimées comme, notamment, les regroupements forcés de population, les destructions de mechtas, l'action psychologique, les méthodes de renseignement et d'interrogatoire « poussé », pour utiliser un euphémisme... Sur ce sujet abondamment traité, on peut consulter, par exemple, Marie-Catherine et Paul VILLATOUX, « Aux origines de la "guerre révolutionnaire" : le colonel Lacheroy parle », *Revue historique des armées* [En ligne], 268 | 2012, <http://journals.openedition.org/rha/7512>.

123 Lettre de Marcel Bauvineau, datée de janvier 2016 et adressée à Jean-Claude Escaffit, *op. cit.*

Sommaire

Introduction	p. 3
<i>Documents sur l'Algérie :</i>	
des témoignages accablants, mais aussi une note d'espoir	p. 4
● Le document proprement dit	p. 5
● Les documents annexes	p. 7
➤ <i>Une brève étude sur l'Église d'Afrique du Nord, soit d'Algérie</i>	
➤ <i>Lettres de rappelés en Algérie en 1956</i>	
➤ <i>L'adresse aux réalisateurs du document d'origine</i>	
● Au total...	p. 13
● L'aumônerie militaire durant la guerre d'Algérie	p. 15
L'année 1957, une année de mobilisation intense des milieux chrétiens progressistes	p. 20
● Les intellectuels chrétiens et la guerre d'Algérie	p. 20
● Le conflit algérien au regard de l'épiscopat français, en métropole et en Algérie	p. 21
● Témoignage Chrétien (TC) et le Comité de résistance spirituelle à la manœuvre	p. 27
➤ <i>Témoignage Chrétien et le dossier Jean Müller</i>	
➤ <i>Le Comité de résistance spirituelle et Des rappelés témoignent...</i>	
Pour tenter de conclure	p. 42
Sommaire	p. 45
Bibliographie	p. 46

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Documents sur l'Algérie, février 1957, réédition 2002 numérisée et annexes dont coupures de presse (*Presse-Océan*) et lettre de Marcel Bauvineau (janvier 2016)

AHDN, Fonds Paul Templier, cote 1Z35, guerre d'Algérie : 23 à 26, Nantes

Questionnaires et témoignages d'anciens et rappelés, dont Marcel Bauvineau et Paul Templier (enquête ARH 2016/2018, documents 4 ACG : *Guerre d'Algérie, guerre d'indépendance - Paroles d'humanité* - Collectif 4acg, Paris, L'Harmattan, 2012 , entretien avec quatre prêtres ou anciens prêtres du 17 novembre 2017)

Sites et blogs consultés :

- *Paul Feuilles d'automne* – blog de Paul Templier (cheville ouvrière du groupe de prêtres rappelés en 1956 et de « Documents sur l'Algérie »), <http://paultemplier.blogspot.fr/>
- Site *Les Crises* – Olivier Berruyer – « 1957 : des prêtres et des séminaristes nantais rappelés en Algérie témoignent... », <https://www.les-crises.fr/1957-des-pretres-et-des-seminaristes-nantais-rappeles-en-algerie-temoignent/>
- Site de la 4ACG, <http://www.4acg.org/> et blog *Mémoires à suivre* (témoignages recueillis par la 4ACG)

Publications

- Marcel LAUNAY, « Prêtres et séminaristes nantais dans la guerre d'Algérie », *Expériences de la guerre et pratiques de la paix*, Guy Saupin et Éric Schnakenbourg (dir.), ISBN 978-2-7535-2251-0 Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 257 et suiv., www.pur-editions.fr
- Julie GAUDIN, « Des prêtres et des séminaristes nantais rappelés en Algérie en 1956 témoignent », mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Nantes, 2003
- Dominique QUINIO, Dominique GERBAUD, « Des chrétiens dans la guerre d'Algérie », *La Croix*, 27/03/2001, <https://www.la-croix.com/Archives/2001-03-27/Des-chretiens-dans-la-guerre-d-Algerie-NP-2001-03-27-129880>
- Marcel LAUNAY, « Les militants de l'Action catholique ouvrière dans le diocèse de Nantes de 1950 à 1975 », in *Les militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes*, XIX^e-XX^e siècle, Rennes, PUR, 2004, pp. 157-198, <http://books.openedition.org/pur/22830>

Dossiers et documents :

- « De la pacification à la répression. Dossier Jean Müller » - février 1957 - *Cahiers du Témoignage Chrétien* (n°XXXVIII)
- « Des rappelés témoignent... » - 1^{er} trimestre 1957 – Comité Résistance Spirituelle (Centre du Landy [Document communiqué par Paul Bouyer, dépositaire, par ailleurs, d'un fonds privé d'archives aux Archives diocésaines])
- Le Dossier Jean Müller est accessible en fichiers PDF sur le site Scout un jour : <https://www.latoilescoute.net/Complement-au-dossier-Jean-Muller> et également sur https://pandor.u-bourgogne.fr/ead-fragment.xsp?id=FRMSH021_00012&c=FRMSH021_00012_PK-3-2-2-4&ishtml=true [ce dernier comportant l'étude sur les camps d'internement en Algérie]
- Archives de Paul Templier communiquées par Jean-Claude Doussin, membre des 4ACG (dont le témoignage de Paul Templier communiqué à Julie Gaudin en 2003 et la note de service du 29 mars 1957 du général Massu (10^e DP) avec le document du père Delarue, aumônier militaire, « Réflexions d'un aumônier militaire »)

N.B. : Les autres sources utilisées sont mentionnées en notes de bas de page et dans les encadrés du texte.